LE CD SOUVENIR
DISPONIBLE
SUR WALLONIE.BE

DITES ADIEU AUX MUSIQUES D'ATTENTE.
GRACE AU NUMERO VERT DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE,
UN COUP DE FIL SUFFIT POUR TOUTES VOS QUESTIONS
ADMINISTRATIVES. 0800-1 1901
WALLONIE
LE SENS DU SERVICE.

Vivre la Wallonie

R.D.

Le magazine de votre Région

N° 11- Mars 2011

TRIMESTRIEL (Mars - Avril - Mai 2011) Bureau de dépôt: Liège X. P801355

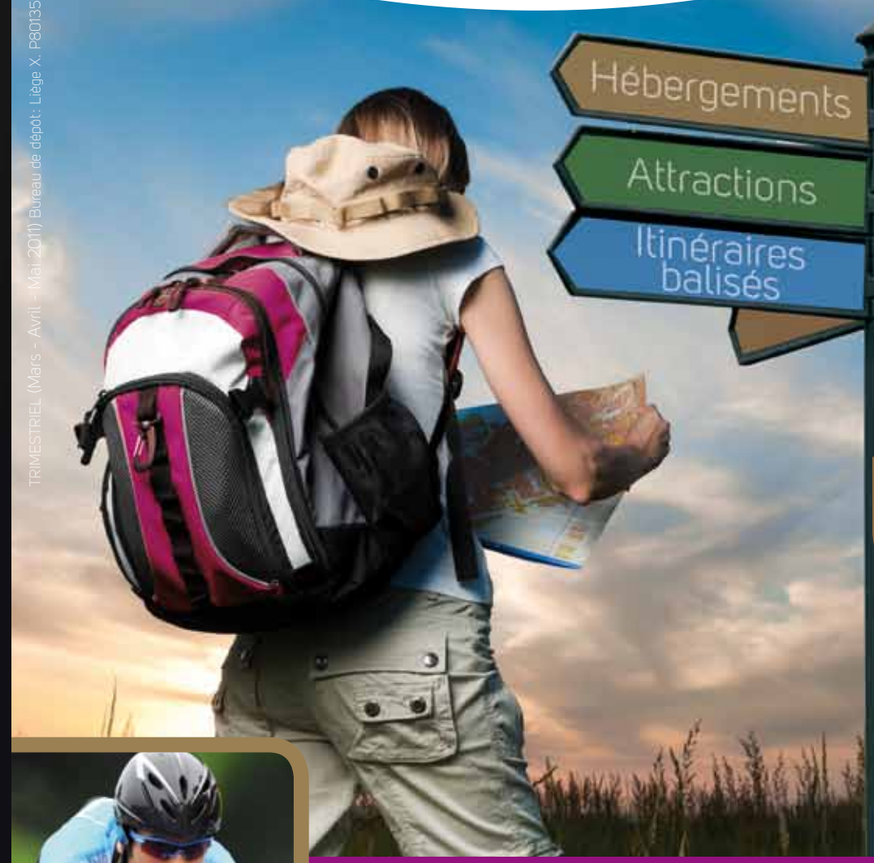

À la Une

Le guide du tourisme en Wallonie

ABONNEZ-VOUS C'EST GRATUIT !

INVITÉ Maxime Monfort

CONCOURS A GAGNER

Des séjours en gîte et chambre d'hôtes, des repas dans les restaurants à la ferme et des produits fermiers à gagner

Wallonie

Le mot de la rédaction

SUIVEZ LE GUIDE !

Les journées se font plus longues, la nature sort de sa léthargie hivernale, le printemps pointe le bout de son nez et, de plus en plus, les esprits pensent vacances.

Sans doute, beaucoup d'entre vous ont-ils déjà planifié un séjour vers une plage ou un arrière-pays où le soleil brillera à coup sûr.

Et pourtant…
Nul besoin d'aller bien loin pour goûter aux joies du dépaysement et de la détente. L'authenticité, le charme, l'insolite peuvent surgir à quelques pas de chez vous, au détour d'un hameau enchanteur, d'une vallée méconnue ou d'un patrimoine urbain restauré.

La Wallonie, terre de tourisme, c'est une réalité. C'est aussi tout un secteur qui s'organise, se remet chaque jour en question, s'adapte et évolue.

C'est au fonctionnement de cette compétence régionalisée depuis plus de 15 ans déjà que « Vivre la Wallonie » consacre son dossier de mars. De la reconnaissance des hébergements aux projets innovants en passant par la promotion, les différents acteurs en charge du développement touristique wallon n'auront plus de secret pour vous.

De quoi découvrir que, en la matière, notre région n'a nullement à rougir de son offre. De quoi également envisager quelques belles escapades printanières et estivales en terres wallonnes.

Bonne lecture !

L'équipe de « Vivre la Wallonie »

S'ABONNER À Vivre la Wallonie

Vous souhaitez vous abonner à titre individuel ?
→ Appelez le numéro vert du SPW :
0800-1 1901
→ Inscrivez-vous sur notre site :
www.wallonie.be/vlw

Vous souhaitez commander plusieurs exemplaires pour votre association, votre salle d'attente, votre administration… ?
→ Contactez Valérie Putzeys
E-mail : valerie.putzeys@spw.wallonie.be

Vivre la Wallonie se met à l'heure des smartphones

Sur la page de couverture de votre magazine figure un QR code. De quoi s'agit-il ?

A partir d'un smartphone, le QR code de Vivre la Wallonie redirige l'utilisateur mobile sur le formulaire Internet d'abonnement au magazine. Il suffit pour celui-ci de photographier le QR code et de lancer l'application de lecture QR code sur son smartphone.

04 TEMPS FORTS
Survol de l'actualité
06 FOCUS
Le cadastre du logement, un enjeu majeur
07 A VOTRE SERVICE… PUBLIC !
La Direction générale opérationnelle Fiscalité
10 L'INVITE
Maxime Monfort entre dans l'arène des fauves
12 COUP DE CHAPEAU
La spin off Targetome part en guerre contre le cancer
13 À la Une
Le guide du tourisme en Wallonie
29 TALENTS
Pierre HAMBLENNE, créateur de vêtements
Maxime RICHARD, champion du monde de canoë-kayak
30 LES ESSENTIELS
Infos-citoyens
32 LES ECHOS
Infos-entreprises
33 LE GUIDE
Découvrir
34 LE GUIDE
Coin web & lecture
36 AIR DU TEMPS
Recette La « Gauloise de Bresse », façon Château du Mylord
37 Concours
38 AGENDA

VIVRE LA WALLONIE
NUMERO 11 - MARS, AVRIL ET MAI 2011

Les Editions du SPW
Magazine d'information trimestriel de la Région wallonne édité par la Direction de la Communication externe du Service public de Wallonie

Place Joséphine Charlotte, 2 – 5100 JAMBES
Numéro 11 – Mars, Avril et Mai 2011

EDITRICE RESPONSABLE — Danielle SARLET, Secrétaire générale f.f.
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION — Jacques MOISSE, Inspecteur général
RÉDACTRICE EN CHEF — Joëlle DEGLIN | joelle.deglin@spw.wallonie.be | 081 32 14 37
SECRÉTAIRE DE RÉDACTION — Valérie PUTZEYS | valerie.putzeys@spw.wallonie.be | 081 32 14 39
ÉQUIPE DE RÉDACTION — Stéphanie ERNOUX, Michael MODOLO, Nicolas YERNAUX
ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO — Dominique BADARD, Gwendoline GERARD, Sylviane MAHAUT, Valérie MARTIN, Daniel POLLAIN, Carole PISULA
PROMOTION, MARKETING ET DIFFUSION — Nathalie GEGO
MISE EN PAGE — IN FINE, Liège
IMPRESSION — LEENPRINT, Eupen

Wallonie | SPW Service public de Wallonie | cyclus

Imprimé sur du papier recyclé. Publication trimestrielle gratuite. Ne peut être vendue.
Toute reproduction totale ou partielle nécessite une autorisation préalable de l'éditeur responsable.

Survol de l'actu

| Nicolas **YERNAUX** et Valérie **PUTZEYS**

DU NEUF POUR LES SOINS ET L'AIDE À DOMICILE

LES SERVICES D'AIDES ET DE SOINS À DOMICILE REMPLISSENT UNE FONCTION SOCIALE ESSENTIELLE DE SOUTIEN AUX PERSONNES EN PERTE DE MOBILITÉ ET DE CAPACITÉ À ACCOMPLIR LES ACTES DE LA VIE JOURNALIÈRE.

Dans un souci de professionnalisation du secteur, **une nouvelle fonction** va voir le jour en 2011. **Désormais, un « coach » ou coordinateur s'occupera personnellement du patient.**

Dès son hospitalisation, le patient en perte de mobilité qui en fait la demande pourra compter sur l'aide d'un professionnel. Ce coach s'occupera de son retour à la maison et réglera tous les problèmes qui pourraient se poser. Il se rendra à l'hôpital afin de déterminer les aides à mettre en place. Deux semaines après le retour du patient à domicile, le coordinateur dressera un premier bilan du plan d'intervention (aides familiales, soins infirmiers, livraison de repas, etc.).

Une enveloppe de 5 millions € a été dégagée pour soutenir ce plan. 43 centres agréés verront le jour et seront répartis sur l'ensemble du territoire wallon. Ils seront accessibles à tous, gratuitement.

Résidences-services : 586 nouveaux logements

En 2010, le Gouvernement wallon avait lancé un appel à projets pour la création de logements en résidences-services. Concrètement, il s'agit d'un ensemble immobilier comprenant des logements particuliers destinés aux personnes âgées de plus de 60 ans. Ces infrastructures disposent de services auxquels ces personnes peuvent faire appel tout en leur permettant de mener une vie indépendante.

Les demandes reçues dans le cadre de l'appel à projets ont fait l'objet d'une analyse basée sur des critères objectifs, la priorité ayant notamment été donnée aux villes et communes ne disposant pas encore de ce type de logement sur leur territoire. Au final, un total de 586 logements répartis sur l'ensemble de la Wallonie a été arrêté. Leur financement s'élève à 24 millions €.

CENTRE D'ÉLITE SPORTIVE : 7 VILLES CANDIDATES

10 disciplines sportives, dont l'escrime, ont été sélectionnées, pour le centre d'élite sportive

ATTENDU PAR LE MONDE SPORTIF DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LE PROJET DE CRÉATION D'UN CENTRE DE FORMATION POUR SPORTIFS DE HAUT NIVEAU EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE EST EN VOIE DE CONCRÉTISATION.

Fin 2010, 7 villes ont effectivement déposé un dossier de candidature pour accueillir ce complexe dédié à notre élite sportive. Il s'agit des communes d'Andenne, de Bouillon, de Bruxelles, de Liège, de Mons, de Mouscron et d'Ottignies-Louvain-la-Neuve.

Le centre, qui comprendra des infrastructures intérieures et extérieures sera principalement dédié à l'entraînement optimal de sportifs de haut niveau.

À ce jour, 10 disciplines sportives ont été retenues pour la première phase de développement du centre. Il s'agit de l'athlétisme, du basket-ball, de l'escrime, de la gymnastique, du judo, de la natation, du rugby, du tennis, du tennis de table et du volley-ball. La seconde phase concerne le badminton, le cyclisme, le handball, le taekwondo, le tir à l'arc et le tir.

La première pierre de ce centre de formation pour sportifs de haut niveau devrait être posée dans le courant de l'année 2013, après que toutes les études requises aient été effectuées et que les divers permis aient été délivrés.

ACTU PM2.VERT

287 MILLIONS € ALLOUÉS À LA CRÉATION D'ESPACE POUR LES ENTREPRISES... ET POUR VOTRE BIEN-ÊTRE

L'année 2011 commence en force pour le Plan Marshall 2.Vert. Le Gouvernement vient en effet d'approuver la mise en œuvre d'un vaste dossier « Infrastructures », pour un montant global de 287 millions €. De nombreux chantiers vont notamment être initiés pour l'équipement de 34 Zones d'Activités Économiques (ZAE) ou encore la réhabilitation et l'assainissement de 16 sites à réaménager et de 7 sites pollués.

En Wallonie, l'espace ne manque pas (84,5% du territoire est constitué de « zones vertes »). Par contre, les parcs d'activités économiques sont, quant à eux, proches de la saturation. Or, pour créer ou développer ses activités, une entreprise a besoin d'espace.

En conséquence, l'objectif à l'horizon 2014 du Plan Marshall 2.Vert est d'équiper une superficie de 750 hectares supplémentaires de zones d'activités économiques et d'assainir et/ou de réhabiliter plus d'une centaine de sites. Le tout en tenant compte des enjeux énergétiques et de mobilité, par exemple en développant l'intermodalité et le recours à la voie d'eau.

Si ces mesures concernent avant tout les entreprises, l'intérêt pour le citoyen est tout sauf négligeable. Prenons par exemple la problématique des sites pollués. Outre l'évidente plus-value en terme d'emploi que constitue la réaffectation de ces sites en zones d'activités économiques, la réhabilitation de terrains pollués permet non seulement d'éliminer de nos paysages d'anciens dépotoirs ou autres friches industrielles, mais aussi et surtout, de dissiper le risque pour la santé humaine et l'environnement.

Découvrez les listes des zones d'activités économiques (ZAE) et autres sites pollués sur le nouveau site du plan Marshall 2.Vert ! (voir ci-dessous)

Caisse d'investissement de Wallonie sur les rails

Caisse d'Investissement de Wallonie
Une épargne garantie

Lancée début 2009 dans la foulée de la crise économique et financière, la Caisse d'investissement avait permis de récolter quelque 80 millions € sous forme d'obligations afin d'être prêtées aux PME wallonnes.

Plus de 12 000 Wallons avaient répondu à cet appel à l'épargne.

Mais, la création d'un tel outil est complexe et sa mise en œuvre a notamment été retardée par une plainte déposé à la Commission européenne. Celle-ci a dû examiner si les prêts que la Caisse accorde aux PME (pour des projets axés sur le développement durable) ne devaient pas être considérés comme des aides d'Etat déguisées. En décembre dernier, la Commission a finalement donné son feu vert et la CIW peut désormais entreprendre sa mission d'aide aux PME.

Nouveau site pour le Plan Marshall 2.Vert

Citoyen, entrepreneur, chercheur, membre d'un pouvoir public ou du secteur non-marchand, vous avez entendu parler du Plan Marshall 2.Vert, mais que peut-il concrètement faire pour vous ?

Grâce à un nouveau découpage par publics-cible, découvrez, sur le site officiel, en quoi vous êtes concernés par ce vaste plan de relance économique... **Toute l'actu et les mesures du PM2.Vert, c'est donc sur**

www.planmarshall2vert.wallonie.be

Le cadastre du logement : un enjeu majeur

I Michaël **MODOLO** et Daniel **POLLAIN**

DORMIR DANS LA RUE OU ATTENDRE DES ANNÉES AVANT DE TROUVER UN TOIT, C'EST ENCORE UNE RÉALITÉ. SI L'ACCÈS AU LOGEMENT EST UN DROIT, FORCE EST DE CONSTATER QUE CERTAINS RESTENT TOUJOURS SUR LE CARREAU. POUR LE LOGEMENT PUBLIC, LA SOCIÉTÉ WALLONNE DU LOGEMENT (SWL) EST À PIED D'OEUVRE, SANS RELÂCHE !

La population vieillit, la précarité augmente et les familles éclatent. Ce sont les raisons majeures d'une demande de logement en progression constante. Des études universitaires montrent qu'à côté des 30 000 familles actuellement inscrites sur les listes d'attente pour un logement social, beaucoup d'autres sont en passe de se retrouver dans la même situation.

Du projet au concret

Avec seulement 7,5 % de logements publics sur son territoire, la Wallonie se situe loin derrière la France, l'Autriche, la Suède ou encore les Pays-Bas. Il faut donc réagir et mettre les bouchées doubles pour augmenter le parc locatif public. Un grand chantier va certainement permettre de faire progresser le secteur : un cadastre du logement. « *On en parle depuis plus de 15 ans* », explique Alain Rosenoer, Directeur général de la SWL depuis 2002. « *Aujourd'hui, on passe à l'action !* »

Le cadastre, c'est un inventaire complet des logements existants qui permettra de répertorier précisément toutes ses caractéristiques. Par une connaissance plus précise du patrimoine, le secteur va mieux pouvoir évaluer ses besoins, planifier et justifier ses priorités d'investissement. Mais le cadastre va également devenir une référence importante pour évaluer plus équitablement le montant d'un loyer. Il va aussi permettre d'améliorer la qualité d'un logement et en augmenter fortement le nombre.

Un grand chantier

Le chantier a débuté en février 2010. A l'aide d'un logiciel informatique spécifique, une phase de test est actuellement en cours dans 3 sociétés de logements publics pilotes, soit 4 500 logements environ. En septembre 2011, le travail touchera progressivement les 65 autres sociétés de logement public. En 2014, un cadastre complet devrait être établi.

C'est déjà demain !

La société médiane « Le Home Ougréen » est une des 3 sociétés de logements sociaux actuellement en phase de test. Beaucoup de postes seront recensés dans le nouveau cadastre.

Ce qu'il faut savoir

Depuis 1980, le logement social est en pleine évolution et ce n'est pas fini. Le Gouvernement wallon a décidé d'engager un ***plan très ambitieux de relance*** *du secteur :* ***7 000 nouveaux logements*** *vont être construits (dont 20 % pour familles nombreuses) et* ***10 000 logements seront rénovés*** *(« Plan Pivert »). Un nouveau Code wallon du Logement et de l'Habitat durable est en préparation. Enfin, un cadastre du logement public permettra notamment à terme, de fixer objectivement les loyers.*

Alain Rosenoer, Directeur général de la SWL depuis 2002

En Wallonie

- *3 500 000* habitants (32 % de la population belge)
- *104 000* logements de service public
- *68* sociétés de gestion locative
- *7,5%* de logements publics sur le sol wallon
- *30 000* familles sont en attente d'un logement public
- *225* € est le loyer moyen

Une progression continue

1980 : régionalisation du secteur du logement public. Le parc locatif est désuet, la dette est importante et certaines sociétés de logements publics ont leurs propres règles d'attribution et de gestion.
1984 : création de la Société wallonne du Logement (organisme d'intérêt public wallon)
1998 : mise en place d'un Code du Logement qui implique davantage les communes dans la création de logements publics (ancrage communal).
2003 : le Gouvernement wallon consacre un programme exceptionnel d'investissement d'1 milliard € à l'entretien, la mise aux normes de salubrité, de sécurité et de confort de plus d'1/3 du parc locatif. Regroupement des sociétés de gestion locative (de 100 à 68). Chaque commune dispose d'un opérateur immobilier public.
2006 : désignation de commissaires spécialisés chargés d'accompagner les sociétés de logement public dans leur gestion quotidienne.
2007 : une réforme locative instaure notamment la candidature unique et des règles précises en matière d'attribution de logements.
2010-2014 : mise en place d'un cadastre du logement public.

> EN SAVOIR PLUS

www.swl.be

DGO7 : Direction générale de la Fiscalité

I Nicolas **YERNAUX** et Valérie **PUTZEYS**

RENCONTRE AVEC LA DERNIÈRE NÉE DU SPW (DEPUIS LE 1ER JUILLET 2009), LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA FISCALITÉ, ALIAS LA DGO7. AU MENU DE SES COMPÉTENCES : L'ÉCO-BONUS, LA REDEVANCE-TÉLÉVISION, LA TRANSMISSION D'ENTREPRISES OU ENCORE LA FUTURE EUROVIGNETTE.

3 QUESTIONS À DIDIER MARQUET, RECEVEUR EN CHARGE DE LA REDEVANCE-TÉLÉVISION

Didier Marquet est le receveur du Service public de Wallonie en charge de la redevance-télévision. Sa mission est donc de veiller à la bonne perception par la Région de cette taxe annuelle de 100 € qui concerne chaque année 1 million de ménages en Wallonie. Un métier emprunt, contrairement aux apparences, d'une forte dimension sociale.

La Redevance-Télévision est à tout le moins « peu appréciée » par une majorité de Wallons. Votre position n'est-elle pas ingrate ?

Vous savez, il n'existe probablement aucun gouvernement qui, s'il en avait les moyens, maintiendrait cette taxe. Mais dans le contexte de crise que l'on connaît, il est difficile de se passer de la manne financière que constitue la redevance-télévision (100 millions €). En outre, beaucoup de citoyens nous reprochent son existence alors que Bruxelles et la Flandre l'ont supprimée. Mais il faut se méfier des apparences. Bruxelles, par exemple, l'a supprimée pour, au final, l'intégrer dans sa taxe déchets.

Quelles solutions pouvez-vous proposer aux personnes qui ont des difficultés à payer la redevance ?

Il y a tout d'abord la simple facilité de paiement. Personnellement, j'accepte automatiquement la demande de règlement en 2 fois. Elle peut être accordée par téléphone en appelant notre call-center. Au-delà, il faut introduire une demande avec un maximum de preuves par courrier au service recouvrement où j'accorde jusqu'à 6 mensualités. Nous avons également un système de guichet ouvert du lundi ou vendredi de 9 à 16h.
Si on est face à des personnes rencontrant de plus grandes difficultés, on passe alors à la médiation à l'amiable avec l'aide des CPAS ou d'un service de médiation agréé. Nous pouvons alors proposer jusqu'à 24 mensualités.

« Les règlements collectifs de dettes ont augmenté de 50 à 60% en 2 ans »

Constatez-vous un recours de plus en plus important à ces facilités de paiement ?

Malheureusement oui ! J'ai constaté une augmentation de 50 à 60% du nombre de règlements collectifs de dettes depuis 2 ans. Le plus inquiétant est qu'il ne s'agit plus uniquement des personnes précarisées comme des chômeurs ou des personnes à très faibles revenus, mais également de plus en plus de personnes de la classe moyenne souvent étouffées par de trop gros emprunts. »

De plus en plus de personnes de la classe moyenne sont souvent étouffées par de trop gros emprunts.

Enfin, il existe une 3e option, à savoir le règlement collectif de dettes qui contrairement à la médiation à l'amiable passe entre les mains de la justice et du juge du travail.

VOUS OU VOO ?

Voici le genre de dialogue de sourd que peuvent avoir les opérateurs du call-center de la DGO7 avec un citoyen lorsque celui-ci pense que VOO-TV est le nouveau nom de la Redevance-Télévision. Morceau choisi !

Citoyen (C) : Bonjour, je ne comprends pas, j'ai reçu une facture de VOO. Or, je vous ai déjà payé !
DGO7 : Une facture de nous ?
C : Oui de vous... VOO, quoi !
DGO7 : Pourtant pour nous, vous êtes en ordre. Pas pour vous ?
C : Ah non, je vous assure, vous m'avez envoyé une facture de VOO !
DGO7 : Non, il ne peut pas s'agir de nous, le problème doit forcément venir de vous.
C : Heu ! ? Enfin, bref... je ne vous dois rien... à vous ?
DGO7 : A nous, rien ! Mais de vous à moi, je vérifierais auprès de VOO ! Au revoir !
C : ???!!!

> 081 330 001

Le numéro du call-center de la DGO7 **pour poser toutes vos questions et recevoir toutes vos réponses aux matières de la Direction générale de la Fiscalité**, à savoir :
- l'écobonus,
- la redevance-télévision,
- les taxes sur les jeux et paris,
- la transmission d'entreprises,
- et la taxe sur les eaux usées.

> EN SAVOIR PLUS

Redevance-Télévision
Av. Gouverneur Bovesse, 29
5100 Jambes
Tél. : 081 330 001

ÉCO-BONUS : faisons le point

ON L'AVAIT UN PEU OUBLIÉ EN COURS DE ROUTE : L'ÉCO-BONUS NE CONSTITUE PAS UNE SIMPLE PRIME À L'ACHAT D'UN VÉHICULE MAIS UN INCITANT FINANCIER ENCOURAGEANT, EN WALLONIE, À L'ACHAT DE VOITURES MOINS POLLUANTES. ENTRÉE EN VIGUEUR EN 2008, CETTE MESURE A INCONTESTABLEMENT PORTÉ SES FRUITS. ENTRE 2007 ET 2009, LA MOYENNE D'ÉMISSION DE CO_2 DES VÉHICULES NEUFS WALLONS EST PASSÉE DE 147 À 135 G! ET PRÈS DE 40 % DU PARC AUTOMOBILE WALLON ÉMET À PRÉSENT MOINS DE 120 G DE CO_2/KM !

La mesure, il est vrai, a rencontré un franc succès engendrant, en contrepartie, un impact budgétaire important sur les finances wallonnes. Afin d'éviter un dérapage budgétaire pour l'année 2011, le système d'octroi de l'éco-bonus a été revu au 1er septembre dernier.

Prime unique de 600 €

L'objectif est désormais d'encourager les comportements précurseurs afin que les Wallons orientent encore davantage leur choix vers les véhicules les moins polluants du marché. A présent, l'éco-bonus consiste en une prime unique de 600 € octroyée aux acheteurs de voitures très peu polluantes, qui émettent moins de 99 g de CO_2/km. Le véhicule précédent n'entre plus en ligne de compte.

Un avantage supplémentaire est accordé aux familles nombreuses : saut d'une catégorie d'émissions polluantes pour les familles comptant 3 enfants (99-104 g) et de 2 catégories pour les familles de 4 enfants (105-115 g).

L'éco-bonus est accordé automatiquement en fonction des informations transmises par la DIV à la DGO7 suite à l'immatriculation. La prime est liquidée sous forme de mandat postal.

Eco-malus maintenu

Pour les voitures polluantes, le seuil de pénalité reste fixé à 156 g de CO_2/km. Intégré à la taxe de mise en circulation, le montant de l'éco-malus va de 100 à 1 500 €.

> EN SAVOIR PLUS

Tél. : 081 330 001
E-mail : ecoautowal@spw.wallonie.be
Courrier postal : SPW – Ecobonus
Avenue Prince de Liège, 133, 2e étage
5100 Namur

http://fiscalite.wallonie.be

Près de 40 % du parc automobile wallon émet à présent moins de 120 g de CO_2/km !

Une vignette autoroutière en 2013

Les 3 Régions ont entériné le futur système de vignette automobile qui doit entrer en vigueur dans toute la Belgique en 2013.

Les voitures seront soumises à une taxation à la durée par le biais d'une vignette électronique.

Pour les poids lourds, le système adopté est celui de la taxation au kilomètre.

La répartition des recettes de cette nouvelle taxation s'effectue comme suit :

- 10 % iront à la Région de Bruxelles-capitale
- 38 % iront à la Région wallonne
- 52 % iront à la Région flamande

La réforme sera d'application en 2013, année à partir de laquelle la Wallonie souhaite percevoir elle-même la taxe de circulation et la taxe de mise en circulation, parallèlement à l'eurovignette applicable aux poids lourds. Ces deux taxes sont d'ailleurs appelées à évoluer : elles seront **davantage fondées sur des critères environnementaux**, dont les émissions de CO_2.

Un **comité technique** commun aux trois Régions sera mis sur pied pour organiser la coopération entre les entités et **examiner les modalités concrètes des nouveaux systèmes**.

Tous les utilisateurs du réseau wallon, qu'ils soient Belges ou étrangers, devront désormais payer son utilisation et ainsi participer à son entretien.

La transmission ou la donation d'entreprise à un taux de 0% : mode d'emploi

Personne n'ignore que toute donation ou tout héritage entre personnes occasionne la perception d'un impôt proportionnel à la valeur du bien transmis et variable en fonction du lien de parenté *« Non, non Monsieur le Notaire, je vous le jure, cet homme n'est pas mon arrière-arrière grand oncle, c'est mon père ! »*

Toutefois, et ce n'est pas (uniquement) pour éviter ce genre de situation, la Wallonie via ses deux plans Marshall a mis en place un nouveau régime de taxation qui établit que toute transmission d'entreprise, y compris agricole, à titre gratuit, par voie de donation ou par voie de succession, est soumise à un taux de 0%. En outre, ce nouvel article du droit fiscal wallon n'exige pas l'existence d'un lien familial entre les personnes concernées. Lors du décès du donateur, l'entreprise (ou les titres) transmis ne seront donc pas pris en compte dans le calcul des droits de succession.

L'objectif d'une telle mesure est bien sûr d'empêcher des situations absurdes qui verraient des sociétés péricliter à cause du coût fiscal de la transmission et dans une autre mesure d'éviter la délocalisation des capitaux, des emplois et bien entendu des entreprises.

Qui perçoit quoi ?

Les taxes et impôts perçus par l'Etat fédéral concernent principalement les impôts sur les revenus (impôt des personnes physiques, des sociétés, des personnes morales, des non-résidents), la T.V.A., les droits d'enregistrement sur les baux et les apports en société, les droits de douane et d'accises, les écotaxes et taxes d'emballage.

Taxes et impôts perçus par l'Etat fédéral pour le compte de la Région Wallonne[1]

Recettes mentionnées au budget wallon pour 2011

Précompte immobilier	31 813 000 €
Taxe de circulation	416 252 000 €
Taxe de mise en circulation	125 448 000 €
Droits de succession	523 919 000 €
Droits d'enregistrement sur les transmissions à titre onéreux de biens immeubles	759 735 000 €
Droits d'enregistrement sur les partages	17 443 000 €
Droits d'enregistrement sur les hypothèques	82 013 000 €
Droits d'enregistrement sur les donations	65 319 000 €

Taxes et impôts perçus par la DGO7

Taxe sur les jeux et paris	27 658 000 €
Taxe sur les appareils automatiques de divertissement	14 741 000 €
Taxe d'ouverture des débits de boissons[2]	0 €
Redevance radio[3] et télévision	145 274 000 €
Redevance et contribution sur les prises d'eau et taxe sur le déversement des eaux usées	15 491 000 €
Taxes sur les déchets	22 025 000 €
Taxe sur les sites d'activité économique désaffectés	100 000 €
Taxe sur les logements abandonnés	25 000 €
Taxe sur les distributeurs de billets	8 421 000 €

Impôt conjoint (partie de l'IPP attribuée aux régions)

Part attribuée à la Région wallonne sur l'IPP perçu par l'Etat fédéral	3 587 420 000 €

[1] C'est la Région qui en décide les modalités d'imposition.
[2] Le montant de la taxe d'ouverture a été ramené à 0 en 2006.
[3] Le montant de la redevance radio a été ramené à 0 en 2008.

L'application de ce taux à 0% requiert néanmoins le respect d'une série de critères qui peuvent être résumés comme suit :

➤ **1. Le continuateur doit poursuivre l'entreprise en Wallonie pendant 5 ans,**

La transmission ou la donation d'entreprise à un taux de 0% n'exige pas l'existence d'un lien familial entre les personnes concernées.

➤ **2. Il doit maintenir le nombre total de travailleurs à concurrence de 75 % de l'emploi initial (moyenne sur 5 ans),**

➤ **3. Il doit maintenir le capital social (avoirs investis) pendant au moins 5 ans.**

Les terres agricoles considérées comme entreprise agricole

Notons enfin que le 10 décembre 2009, un décret, dit d'équité fiscale, est venu modifier une dernière fois les codes wallons relatifs à la transmission d'entreprise afin de tenir compte de certaines spécificités propres aux entreprises agricoles. Concrètement, les terres agricoles des agriculteurs (même pensionnés) peuvent désormais être considérées comme entreprise agricole. Un véritable succès puisqu'avant ce décret la DGO7 traitait en moyenne 60 dossiers de succession par an et qu'en 2010 leur nombre est passé à 380 (dossiers donations et successions confondus).

> EN SAVOIR PLUS

www.fiscalite.wallonie.be
mariepaule.laloux@spw.wallonie.be
081/328.527

Dans l'arène des fauves

I Michaël **MODOLO** et Daniel **POLLAIN**

... IL RESTE UNE HEURE DE COURSE... LE SUSPENS EST TOTAL. LES 40 MEILLEURS ENTAMENT L'ASCENSION DE «LA ROCHE AUX FAUCONS». IL FAIT FROID. LA TRILOGIE «WANNE-STOCKEU-HAUTE-LEVÉE»SUIVIE DE «LA REDOUTE», ÇA LAISSE DES TRACES. LES ORGANISMES SONT ÉPROUVÉS. LES LEADERS SONT LÀ, LES OUTSIDERS PATIENTENT... L'UN D'EUX A FLAIRÉ LE BON COUP EN ACCÉLÉRANT, JUSTE À LA PÉDALE. IL PREND 50, 100 PUIS 200 MÈTRES. LES FAVORIS S'OBSERVENT, PERSONNE NE BOUGE. LE TROU EST FAIT. L'HOMME DE TÊTE NE SE RETOURNE PLUS, IL FONCE VERS SON DESTIN. DANS LE DERNIER VIRAGE, LE VISAGE MARQUÉ DE MAXIME MONFORT APPARAÎT, C'EST INCROYABLE! DANS UN ULTIME EFFORT, LE CHAMPION SE MET EN DANSEUSE ET S'ARRACHE DANS LES DERNIERS HECTOMÈTRES POUR REMPORTER MAGISTRALEMENT LA PLUS BELLE DES CLASSIQUES, LA «DOYENNE», LIÈGE-BASTOGNE-LIÈGE...

Ce scénario, Maxime en rêve! «*Avec des circonstances de courses favorables, j'ai le potentiel pour en claquer une belle, et pourquoi pas LBL*», certifie cet athlète complet de 1m80 pour 66,5 kg .

Dream team

A grands coups de pédale, il dévore le bitume pour atteindre les sommets. A 28 ans, sa carrière prend une autre tournure. «*J'ai signé chez «LEOPARD TREK» d'abord parce que je connaissais Andy et Frank. Mais je n'avais pas prévu que cette équipe allait prendre autant d'ampleur! Avec les frères Schleck, Spartacus (Cancellara), Voigt ou encore O'Grady, sur papier, on fait peur.*»

Successivement actif chez Landbouwkrediet, Cofidis puis HTC Columbia, Maxime roule chez les pros depuis 7 ans. Très apprécié dans le peloton, il fait partie de la race des seigneurs. «*Le vélo, c'est d'abord une passion,* (précise-t-il). *Après, si on perçoit certaines qualités, on tente de les exploiter.*»

«Pour faire des résultats, je fais beaucoup de sacrifices.»

Avant de choisir le vélo, il a tâté du crampon comme gardien de but de foot. A 14 ans, il s'inscrit au VC Seraing et s'entraîne le soir après les cours avec deux autres jeunes de Nadrin, son village natal. Au profil passe-partout, jamais extraordinaire, jamais décevant, le champion accroche jusqu'à présent 30 victoires dans les catégories d'âges et 5 chez les professionnels, dont un titre de champion de Belgique du contre-la-montre.

Posé, perfectionniste, un rien calculateur, Maxime Monfort a atteint un niveau auquel il ne pensait jamais arriver. Sans être un gagneur, il fait preuve d'une volonté et d'un amour du métier exemplaires. Domicilié à Sprimont et dans le Sud de la France, il s'entraîne parfois avec Philippe Gilbert, résident monégasque. «*Chez les jeunes, un an sur deux, on disputait les mêmes courses. Nous sommes amis.*»

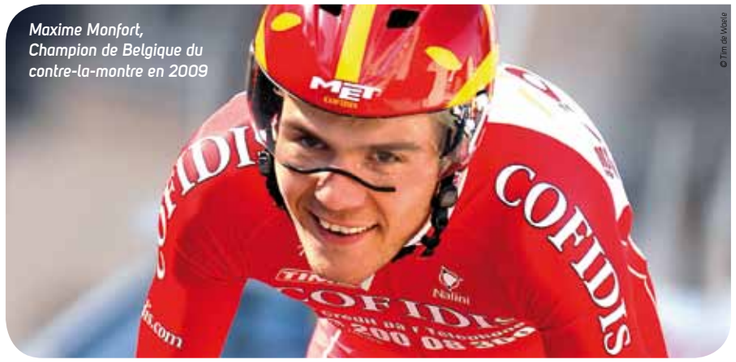

Maxime Monfort, Champion de Belgique du contre-la-montre en 2009

© Tim de Waele

Une longue carrière

Le champion voudrait encore courir longtemps. Le vélo, c'est toute sa vie, une histoire d'amour. «*J'ai trouvé un bon équilibre, aussi content de partir en compétition que de revenir partager des moments en famille.*» Formé en journalisme, il se voit bien consultant après sa carrière. Mais ce n'est pas encore pour demain. Son premier objectif est d'aider Andy a décrocher le prochain Tour de France. Sur papier, c'est faisable. Sur la route, c'est une autre histoire. Chez LEOPARD TREK, Maxime s'apprête à entrer dans l'arène des fauves...

© Tim de Waele

OUI / NON

- **Participeras-tu un jour à Paris-Roubaix?**

➤ *NON. Le physique du coureur doit être adapté, la technique aussi. Moi, je n'ai pas ce profil.*

- **La plus belle classique, c'est Liège-Bastogne-Liège?**

➤ *OUI. Mais avec le final «Roche aux faucons - Saint-Nicolas», c'est trop raide et trop court pour moi. Par contre, j'ai les moyens de faire un top 10.*

- **Le moral, c'est le moteur d'un coureur?**

➤ *OUI. Je travaille cet aspect avec un psychologue du sport car je manque un peu de confiance en moi, je regarde trop les autres.*

- **Ton salaire est-il suffisant?**

➤ *OUI. Je suis vraiment content avec ce qu'on me donne. De plus, j'ai une liberté pour le logement, l'entraînement et la gestion de mes journées.*

- **Peux-tu figurer dans le top 5 du Tour de France?**

➤ *NON. C'est encore un cran au-dessus. Je suis un top 10 potentiel.*

- **Es-tu superstitieux?**

➤ *NON. Ce n'est pas parce que je mets ma cuillère à droite plutôt qu'à gauche que je vais gagner. On gagne parce qu'on le mérite.*

I Michaël **MODOLO**

Blanc-bleu-noir, les couleurs de la nouvelle équipe luxembourgeoise

WALLONS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

→ Les plus connus

Philippe Gilbert (Remouchamps),
Maxime Monfort (Houffalize),
Sebastien Rosseler (Stoumont),
Olivier Kaisen (Namur),
Kevin Ista (Auvelais),
Romain Zingle (Lobbes),
Grégory Habeaux (Bassenge),
Sébastien Delfosse (Oupeye).

→ Les anciennes gloires

Pino Cerami (Gerpinnes – 50 victoires),
Ferdinand Bracke (Laneffe - 56 victoires),
Joseph Bruyère (Dahlem - 32 victoires),
Claudy Criquelion (Lessines – 59 victoires),
Frank Vandenbroucke (Comines-Warneton – 69 victoires).

HOMMAGE

© Tim de Waele

Frank Vandenbroucke a quitté ce monde le 12 octobre 2009 à l'âge de 34 ans. Talent pur, sa légende restera gravée à tout jamais dans la mémoire du cyclisme. Maxime a partagé le quotidien de VDB aux championnats du monde de Mendrisio. «*Frank avait accompagné librement la délégation belge et s'entraînait avec nous. Il me parlait beaucoup et je sentais qu'on devenait un peu amis. Sa disparition m'a choqué. Il était deux jambes au dessus de tout le monde mais sa tête ne pouvait pas suivre.*»

Des stats qui décoiffent!

- Sprint: 70km/h **(pendant 12 secondes).**
- Col: **les 20 meilleurs grimpent à 20 km/h de moyenne.Une attaque peut monter à** 35-40km/h
- Descente: 114km/h, **le record de Maxime!**
- Kilométrage moyen annuel pour un coureur: 35 000km
- En selle pendant 6h30 **pour une course de 250 km.**
- La plus longue: **Milan-San-Remo** 290km
- La plus dure: **Liège-Bastogne-Liège (258 km)**
- Hydratation: **jusqu'à** 7 à 8 litres **par coureur en une seule étape (15 bidons)**
- Un vélo de compétition: 10 000 €

Fan club

➤ Laurent THIEBAUT, Président.
J'ai tout de suite sympathisé avec ses parents quand j'ai repris le restaurant. Puis j'ai suivi la progression de Maxime, un garçon volontaire, discret et charmant. Le fan club compte plus de 300 membres.

Nouveautés, à suivre...

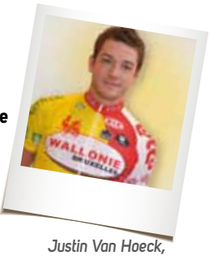

Justin Van Hoeck, de l'équipe «made in Wallonia» en route pour la gagne !

- **Une équipe professionnelle Wallonie-Bruxelles / Crédit agricole** (Continentale UCI-D3) qui fera rouler 14 coureurs wallons et 2 étudiants. L'apport d'argent public s'élève à 500 000 €.
- **Un Centre de Formation du Cyclisme Francophone** qui permettra, sous contrat «Rosetta», à 10 coureurs sélectionnés de participer aux différentes épreuves des calendriers belges et européens au sein des clubs dans lesquels ils sont affiliés. Des stages de plusieurs jours seront organisés 5 à 6 fois par an. Ces deux projets sont supervisés par le TRW organisation.

> EN SAVOIR PLUS

www.maxime-monfort.be
www.leopardtrek.lu
www.fcwb.be
www.siteducyclisme.net

Le crabe pris au piège

I Michaël **MODOLO**

Nom de code: TARGETOME

Cible: le cancer

Objectif: guérir sans dégâts collatéraux

Moyens: intelligence, patience et frappes chirurgicales

Arme fatale: immunociblage des tumeurs

EN BELGIQUE, LE CANCER TUE UNE PERSONNE TOUTES LES 10 MINUTES, AFFIRME LE PROFESSEUR CASTRONOVO DE L'ULG, UNE SOMMITÉ DANS LE DOMAINE. CA FAIT FROID DANS LE DOS !

La cellule cancéreuse est un ennemi perfide et intelligent, capable de s'adapter à n'importe quel environnement, c'est stupéfiant. Un petit nombre de cellules résistantes aux traitements est rapidement capable de régénérer une tumeur complète.

Vincent Castronovo est entré en guerre contre le cancer depuis un bon moment. Cette guerre, il la veut propre. **Une destruction massive mais organisée.** L'opération consiste à **diriger des avions programmés pour envoyer une bombe** aux endroits précis où se trouvent les cellules cancéreuses, et uniquement à ces endroits là ! Autrement dit, il faut déterminer un ou plusieurs **biomarqueurs** accessibles (les cibles) sur la tumeur avant d'envoyer des **anticorps monoclonaux** (les bombes) pour les détruire, mais sans toucher ce qu'il y a autour. C'est une évolution énorme par rapport à une chimiothérapie «classique», plutôt toxique pour les tissus dont les cellules se divisent souvent comme la moelle osseuse, le tube digestif ou la peau.

«Rien n'a été inventé, le brevet existe depuis 3 ou 4 ans», explique le Professeur. **La révolution, c'est d'avoir créé une «spin off»(Targetome)** pour essayer de pousser le secteur industriel à fabriquer des médicaments. Targetome existe aujourd'hui grâce à une collaboration avec les services de l'Interface de l'Université de Liège, et plus particulièrement un de ses membres, Eric Feller. **Grâce au Plan Marshall** (pôle de compétitivité Biowin), une aide de **1 300 000 €** permet d'engager des têtes pensantes et du matériel.

Tour à tour professeur d'université, chercheur, directeur de laboratoire et conférencier prisé, Vincent Castronovo utilise chaque jour ses 16 années de spécialités universitaires pour combattre le fléau cancéreux. Son équipe a déjà identifié des biomarqueurs sur plusieurs types de cancer mais les recherches se concentrent à présent sur le cancer du foie qui est la 1ère cause de mortalité par cancer. Sans foie, on peut mourir en une semaine !

Il y a autant de cancers possibles que de tissus dans le corps, c'est énorme. Les cancers les plus fréquents chez l'homme sont le poumon, la prostate et le colon. Chez la femme, c'est le poumon, les ovaires et le pancréas.

«Je n'ai qu'un seul but, transmettre mon savoir et améliorer la vie de mes patients», martèle ce scientifique de haut vol, un homme en questionnement perpétuel, fermement décidé à mener une vie d'enfer à ce diable de crabe !

LES PERLES DU PROFESSEUR...

- *J'ai toujours été convaincu que mes connaissances sont infimes par rapport à tout ce qui reste à découvrir sur la vie...*
- *Quand on comprendra qu'une machine, c'est bien mais qu'un cerveau, c'est mieux.*
- *Ce sont les hommes qui font la différence.*
- *Sur l'échelle de la connaissance du corps humain, on ne connaît rien....*
- *Quand on ouvre une porte en biologie cellulaire et moléculaire, on entre dans un couloir où se trouvent 2 000 autres portes derrière lesquelles on ne sait pas ce qui s'y trouve...*
- *J'éduque des aviateurs pour qu'ils atteignent une cible.*
- *Parfois, j'entre fatigué dans l'auditoire avant de donner 2 heures de cours. Quand celui-ci se termine, je ressors gonflé à bloc !*
- *J'ouvre chaque jour les yeux à 8 h et je les ferme à 1h30 ! Et je dors bien, du sommeil du juste...*

Les mots difficiles

- **biomarqueur cancéreux** : molécule associée au cancer qui reste accrochée à la tumeur.
- **immunociblage** : utilisation de têtes chercheuses (les anticorps) qui se dirigent vers la tumeur pour l'anéantir.
- **anticorps monoclonaux** : molécules qui reconnaissent une protéine particulière parmi des milliers d'autres.
- **tumeur maligne** : cellules cancéreuses qui envahissent le corps jusqu'à compromettre le fonctionnement de celui-ci.
- **tumeur bénigne** : cellules qui se développent localement, sans contaminer les tissus voisins.

Le guide tourisme en Wallonie

I Valérie **PUTZEYS**, Michaël **MODOLO** et Nicolas **YERNAUX**

COMPTABILISANT 60 000 EMPLOIS ET 5 % DU PIB, LE TOURISME PARTICIPE PLEINEMENT AU DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ DE LA WALLONIE. NOTRE RÉGION DISPOSE, IL EST VRAI, DE PAS MAL D'ATOUTS : DES FORÊTS PRÉSERVÉES, DES VALLÉES AUTHENTIQUES, UN PATRIMOINE ARCHITECTURAL REMARQUABLE, UNE GASTRONOMIE ET DES PRODUITS DE BOUCHE DE GRANDE QUALITÉ SANS OUBLIER UN GOÛT PRONONCÉ POUR LE FOLKLORE ET LA FÊTE.

Comment ce secteur, régionalisé depuis 1994, fonctionne-t-il ? Hôtels, campings, gîtes, attractions... qui assure leur contrôle ? Quels sont les acteurs en charge de faire découvrir les charmes de notre région aux touristes ? Quels sont les enjeux demain ?

C'est à toutes ces questions que Vivre la Wallonie tente de réponde en consacrant un large dossier à l'envers du décor d'un axe de développement essentiel à notre économie.

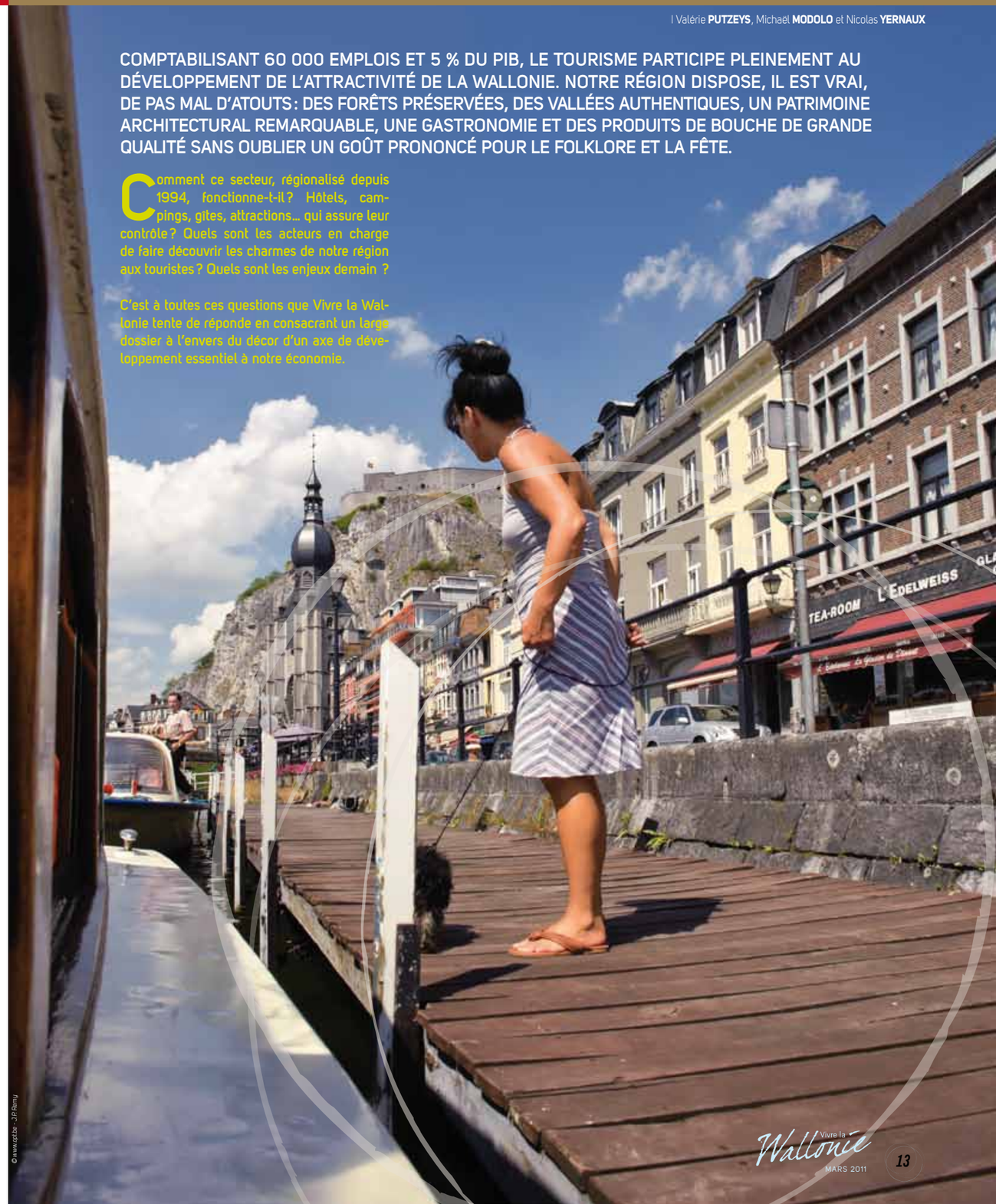

© www.opt.be - J.P. Remy

CGT : le maître d'œuvre du secteur

C'EST EN 1939, 3 ANS APRÈS L'INSTAURATION DES PREMIERS CONGÉS PAYÉS, QUE LE COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU TOURISME (CGT) A VU LE JOUR. EN 70 ANS, IL A CONNU DE NOMBREUX CHANGEMENTS : SERVICE NATIONAL À SES DÉBUTS, COMMUNAUTARISÉ DANS LES ANNÉES 80, IL DEVIENT EN 1994 L'ADMINISTRATION DU TOURISME EN RÉGION WALLONNE. DEPUIS 2008, LE CGT EST UN ORGANISME RÉGIONAL D'INTÉRÊT PUBLIC, DISPOSANT DE PLUS D'AUTONOMIE AFIN DE MIEUX COLLER AUX CONSTANTES MUTATIONS DU SECTEUR.

Garant de l'application de la réglementation touristique wallonne, le CGT a pour rôle essentiel de développer le tourisme sur le territoire de la Wallonie de langue française et d'en améliorer les infrastructures.

Son champ d'action est en fait très vaste. Il a notamment en charge :

- le financement et la coordination des actions de promotion menées par les organismes locaux ;
- la mise en œuvre des réglementations sur les hébergements et les attractions ;
- l'agrément des agences de voyage ;
- la valorisation du tourisme social ;
- le soutien à la création de filières de produits touristiques. Ex : Parcs et jardins exceptionnels de Wallonie, tourisme d'affaires… ;
- la gestion des infrastructures régionales. Ex : Lacs de l'eau d'Heure, Blegny Mine, site de Waterloo, Domaine de Hottemme (Durbuy), Bois du Cazier… ;
- la collecte, l'analyse et la diffusion de données ;
- la reconnaissance des itinéraires balisés ;
- le suivi de projets initiés dans le cadre des programmes européens.

Un rôle d'observateur

Partout dans le monde, le tourisme est en évolution permanente, tant dans ses produits que dans ses clientèles. Sa connaissance et son suivi statistique nécessitent un travail rigoureux et requièrent un outil performant. Intégré au CGT, l'**Observatoire wallon du tourisme (OWT)** compile une série de données statistiques qui permet de mieux connaître l'offre touristique régionale et sous-régionale.

> EN SAVOIR PLUS

- Site grand public : **www.tourismewallonie.be**
- Site administratif du CGT : **http://cgt.tourismewallonie.be**
- Site de l'OWT : **http://strategie.tourismewallonie.be**
- Site d'info : **http://cgtnews.tourismewallonie.be**
- Site de téléchargement de brochures touristiques : **http://brochures.tourisme.wallonie.be**
- Site de téléchargement d'itinéraires balisés : **http://promenade.tourismewallonie.be**

© www.opt.be - S. Wittenbol

Une politique touristique réglementée…

Tout comme elle possède son code du logement, son CWATUPE*, son code de la démocratie locale… la Wallonie s'est également dotée, depuis peu, de sa bible en matière de tourisme.

Entré en vigueur en avril 2010, le Code wallon du Tourisme rassemble en un seul texte, toute la législation wallonne en la matière selon 5 thèmes essentiels : l'organisation du secteur, les attractions, l'hébergement, les itinéraires balisés et les subventions pour la promotion.

Après une dizaine d'années de gestation, ce Code représente une étape importante dans l'histoire touristique wallonne !

… et concertée

La mise en œuvre de la politique wallonne en matière de tourisme est le fruit de la concertation entre les autorités et les professionnels de la branche. Ces derniers sont représentés au sein du Conseil supérieur du tourisme, l'organe de concertation qui remet des avis sur toute proposition et projet de décret.

Il est doté de 6 comités techniques, chacun couvrant un domaine d'activités : tourisme social, hôtellerie, agences de voyages, hôtellerie de plein air (camping), tourisme rural, organismes de promotion.

* Code wallon d'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Energie.

INTERVIEW

3 QUESTIONS
à Jean-Pierre Lambot, Commissaire général au Tourisme

Que représente le tourisme dans l'économie wallonne en 2011 ?

« Il s'agit d'un secteur extrêmement atomisé composé de milliers de très petites entreprises voire de micro-entreprises à statut familial ou individuel. L'emploi y est très diversifié. En outre, l'activité touristique déborde souvent de son champ d'action principal. Par exemple, une boucherie située à La Roche-en-Ardenne compte beaucoup de touristes parmi ses clients et participe donc également à l'activité touristique de sa région.

Globalement, le secteur est stable depuis de nombreuses années. Il n'a pas connu de progression spectaculaire mais pas de régression significative non plus. De même, le profil de la clientèle évolue peu également. Les touristes qui visitent notre région restent majoritairement néerlandophones (Flamands et Hollandais). »

Quelles sont les forces du secteur ? Et quelles sont ses faiblesses ?

« Nous ne disposons pas en Wallonie des éléments de base d'une destination touristique majeure : le soleil, les plages, la mer ou la montagne. Nos atouts sont d'un autre ordre. Entourée de zones très densément peuplées et industrialisées, notre région constitue une destination proche, à 2 ou 3 h de route, pour les amateurs de nature, de détente et de terroir. Sa « zone de chalandise » s'étend de l'Ouest de l'Allemagne au Nord de la France en passant par les Pays-Bas et la Flandre soit 40 millions de clients potentiels.

Le tourisme wallon peut être qualifié de tourisme de 3e destination, celui des courts séjours venant après les vacances d'été traditionnellement passées au soleil et les sports d'hiver. C'est un segment extrêmement concurrentiel où la Wallonie se retrouve en concurrence directe avec les Vosges, l'Eifel… et aussi avec les city-trips (Amsterdam, Paris…).

Notre tourisme se distingue aussi par la « désaisonnalité » c'est-à-dire qu'il n'est plus lié à une saison particulière mais qu'il est actif tout au long de l'année. Ainsi, l'hôtellerie wallonne n'enregistre que 21% des nuitées en juillet et en août. »

Pour les 5 années à venir, le secteur s'est doté d'un vaste plan d'actions baptisé « Destination 2015 ». Quelles en sont les grands lignes de forces ?

« Destinations 2015 » traduit de manière concrète et détaillée la volonté inscrite dans la déclaration de politique régionale de promouvoir un tourisme durable, attractif et accessible.
Il s'agit d'un vaste programme détaillant une centaine de projets concrets à développer d'ici 2015. Son originalité est qu'il repose sur une planification souple. Evalué en permanence, il permet de réajuster d'année en année les actions à mener. Ce document est également le fruit d'un large processus de concertation avec les acteurs publics et privés du secteur. Cela permet d'inscrire les actions dans l'ordre de ce qui est réalisable.

« Destination 2015 » met l'accent sur des projets innovants destinés à répondre aux nouveaux enjeux auxquels nous sommes ou allons être confrontés. De manière générale, rien n'est jamais acquis pour le tourisme wallon. Si nous ne voulons pas régresser, il faut s'adapter et innover, créer de nouveaux produits attractifs et prendre en compte toujours davantage les désirs de nos clients potentiels.

Il reste toutefois impossible de tout anticiper. Que sera le tourisme dans 15 ou 20 ans ? Si nous pouvons dégager des tendances lourdes (poursuite du développement du tourisme de terroir, continuité de l'hôtellerie, impact des nouvelles technologies…), nous ne pouvons pas deviner ce que sera précisément le tourisme de demain. Qui, il y a 30 ans, aurait parié que les gîtes et les chambres d'hôtes connaîtraient un tel essor ou que la Wallonie compterait une trentaine de villages de vacances ? ».

© www.opt.be - J.P. Remy

© www.opt.be - J.L. Rémol

Hébergements : une offre diversifiée et réglementée

EN WALLONIE, L'OFFRE EN MATIÈRE D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES EST VARIÉE. DE LA PETITE AUBERGE À DIMENSION HUMAINE À L'HÔTEL DE CHAÎNE INTERNATIONALE, DU GÎTE CITADIN À LA CHAMBRE D'HÔTE À LA FERME, DU CAMPING AU VILLAGE DE VACANCES… IL Y EN A POUR TOUS LES TEMPÉRAMENTS ET POUR TOUTES LES BOURSES. UN TRAIT COMMUN TOUTEFOIS RÉUNIT L'ENSEMBLE DE CES ÉTABLISSEMENTS : ILS FONT L'OBJET D'UNE RÉGLEMENTATION PRÉCISE DESTINÉE À AIDER LE TOURISTE À FAIRE SON CHOIX ET À LE PROTÉGER EN LUI ASSURANT UN CERTAIN NIVEAU DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ.

Au sein du CGT, c'est la Direction des hébergements touristiques qui œuvre toute l'année à appliquer cette réglementation en délivrant les autorisations et classements et en octroyant des subventions.

Des dénominations protégées

En matière de logements touristiques, le Code wallon du Tourisme a défini un certain nombre de dénominations protégées dont l'usage est réglementé. Ainsi, le titre « hôtel » ne peut être utilisé sans l'autorisation délivrée par le CGT. C'est sur base volontaire et gratuite que le propriétaire doit faire sa demande.

La condition sine qua non pour être reconnu est d'obtenir auprès de son bourgmestre une attestation de sécurité-incendie établie par le service régional d'incendie. Entre, ensuite, en ligne de compte, une série de critères de base en matière d'équipement et de confort qui permettent à l'exploitant de solliciter l'autorisation d'utiliser une appellation protégée.

Qui dit « certification » dit « classement »

L'octroi d'une autorisation officielle entraîne de facto le classement sur base d'une grille d'évaluation objective, propre à chaque type d'hébergement.

Les éléments de classification sont des étoiles pour les hôtels et les campings, des épis pour les hébergements de terroir (gîtes et chambres d'hôtes), des clés pour les meublés de vacances et des feuilles de chêne pour les villages de vacances et leurs unités de séjour (voir pages 20-21).

Notons que le classement est une évaluation objective des conditions d'équipement et de confort d'un hébergement permettant de le situer parmi l'offre globale proposée. Cela ne donne cependant pas d'indication concernant des éléments plus subjectifs tel que l'accueil, le respect des prix, etc. « *Inévitablement,* explique Eric Jurdant à la tête de la Direction, *nous allons devoir nous orienter vers une démarche « qualité » qui doit établir un processus d'évaluation et d'amélioration continue de l'offre en vue de répondre aux besoins et exigences du touriste d'aujourd'hui.* »

Une quinzaine d'agents sur le terrain

Concrètement, certifications et classements sont réalisés par une quinzaine d'agents qui effectuent des visites sur le terrain. Au delà de cette fonction administrative d'agrément et de classification, ils sont surtout amenés à informer et conseiller les propriétaires à développer au mieux leur activité dans le respect de la réglementation. Dans de rares cas, ils peuvent aussi être amenés à sanctionner. Dotés de la qualité d'officier de police judiciaire, ils sont habilités à dresser procès-verbal en cas de non-respect de la réglementation relative aux hébergements touristiques.

© www.opt.be - J-P Remy

L'offre wallonne en chiffres*

- 456 hôtels
- 3 477 hébergements ruraux (gîtes, chambres d'hôtes)
- 219 campings
- 64 centres de tourisme social
- 29 villages de vacances
- soit 98 596 lits, au total

*chiffres 2009

Des subventions

Une autre mission de taille dévolue à cette administration est la gestion des subventions affectées à la modernisation, la création et l'agrandissement des établissements.

Globalement, l'intervention régionale s'élève à 30 % du coût des travaux effectués. Le montant des aides est plafonné. A titre d'exemple, elles ne peuvent dépasser 50 000 € par période de 3 ans pour un hôtel, et 12 000 € par période de 10 ans pour un gîte.

A cela s'ajoute également des subventions octroyées dans le cadre de travaux nécessaires pour la mise en conformité avec les normes de sécurité-incendie.

Toutes ces aides financières sont essentielles au secteur. Elles permettent aux opérateurs d'investir de manière constante dans leur outil, l'objectif final étant de maintenir une offre d'hébergements touristiques de qualité sur le territoire wallon.

Un secteur très dynamique

Après avoir connu en 2006 une chute de la capacité d'accueil, suite notamment à l'instauration d'un nouveau règlement pour les hébergements de terroir, le secteur est depuis reparti à la hausse avec comme fait notable l'augmentation de la capacité d'accueil hôtelière autour de pôles urbains (Charleroi et Liège). « *Cela bouge beaucoup* », affirme Eric Jurdant. « *Chaque année, des établissements disparaissent mais de nouveaux voient le jour. Ainsi, en 2009, nous avons accordé plus de 500 nouvelles autorisations. Nous travaillons également à la mise au point de nouvelles réglementations relatives aux endroits de camp et aux aires d'accueil pour les motor-homes.* »

ITINÉRAIRE D'UNE RECONVERSION COURONNÉE D'ÉPIS

« SI L'INCONNU POUVAIT ÊTRE TOUJOURS AUSSI BON ET BEAU, LA VIE SERAIT ENCORE PLUS BELLE. LA DEMEURE A UNE ÂME, LE SOURIRE DE VOTRE ACCUEIL IRRADIE ! NOUS REVIENDRONS ! » ANNICK ET DIDIER.

Pierre et Françoise MISONNE, propriétaire de la table et des chambres d'hôtes « Aïoli » à Maissin (Paliseul)

Ces quelques mots extraits de leur livre d'or, Pierre Misonne, ancien employé de banque, et son épouse Françoise les ont longtemps rêvés. Désormais, le rêve est devenu réalité. Ils sont les très récents et très heureux propriétaires d'une ancienne grange aménagée avec beaucoup de goût et l'aide de nombreux artisans locaux en une maison d'hôtes et en un gîte à Maissin (Paliseul).

Francophones d'Anvers, Pierre et Françoise avaient toujours ambitionné d'un jour s'établir dans la région entre la Haute-Lesse et la Semois chère à leur cœur depuis plus de 40 ans. « *L'accueil des Ardennais a tout simplement été formidable* », précise Pierre. Leur entrepreneur, Michel Paquin, passionné du patrimoine et des matériaux locaux, n'est d'ailleurs autre que leur voisin.

Bien entendu, ce rêve a un coût. On ne quitte pas tout du jour au lendemain sans préparer sa reconversion. Pierre et Françoise ont tout d'abord cherché pendant près de 6 ans leur coin de paradis, jusqu'au jour où des amis, venus se promener avec eux dans la région, ont découvert cette magnifique grange à la toiture spectaculaire à l'orée d'un écrin de verdure. C'est ainsi qu'en décembre 2006, le couple devenait les heureux propriétaires de… 4 murs.

4 années de travaux allaient alors être nécessaires avant de recevoir les premiers hôtes pour les dernières fêtes de fin d'année. Afin d'amortir cet énorme investissement, Pierre et Françoise n'ont pas hésité à reprendre le chemin des études pour compléter leur offre de services. Passionné de nature, Pierre termine actuellement à Libramont une formation de 2 ans de guide nature. Quant à Françoise, elle est devenue traiteur. Ce qui permet au couple Misonne de proposer la table d'hôte à leurs hébergés, mais également d'offrir leurs services lors de mariages par exemple.

L'aide du CGT ? Précieuse !

Pierre et Françoise enregistrent d'ores et déjà de nombreuses réservations. Une réussite qu'ils ne doivent qu'à leur travail. Le couple Misonne attendait néanmoins avec impatience le 20 janvier dernier la visite de Jeannine Houchard, certificatrice au CGT. En effet, du CGT dépendent l'autorisation d'utiliser la dénomination « chambre d'hôtes » et « maison d'hôtes », le versement de la subvention régionale ainsi que le classement espéré en 4 épis. La cotation d'un hébergement est en effet parfois l'unique critère de recherche des touristes.

En outre, le couple s'est affilié à l'association « Gîtes de Wallonie » dont il bénéficie de soutien spécialisé pour tous les aspects fiscaux, sociaux, techniques et promotionnels. Ils profitent également du travail promotionnel de la Maison du Tourisme de la Haute-Lesse et de celle de Bouillon, associations subsidiées qui ne peuvent faire la promotion que des hébergements certifiés par le CGT.

En attendant le rapport final de Jeannine Houchard, que Pierre et Françoise espèrent couronné d'épis, ces ô combien sympathiques propriétaires d'Aïoli ont eu le 20 janvier dernier, le bonheur d'accueillir dans leur vie leur petite fille Héloïse. Comme quoi une bonne nouvelle n'arrive jamais seule ? C'est tout ce qu'on leur souhaite !

À LA RECHERCHE D'UN HÉBERGEMENT ?

→ Hôtellerie

Fédération HORECA Wallonie :
www.horecawallonie.be
Tél. : 081 72 18 88

Logis de Belgique :
http://belgique.logishotels.com
Tél. : 084 41 27 67

→ Gites et chambres d'hôtes

Gites de Wallonie :
www.gitesdewallonie.be
Tél. :081 31 18 00

Accueil champêtre :
www.accueilchampetre.be
Tél. : 081 62 74 58

→ Gites, chambres d'hôtes et campings à la ferme

Gites à thèmes :
www.gitesatheme.be

Gites d'étapes :
Centre belge du tourisme des jeunes
www.gitesdetape.be
Tél. : 02 209 03 00

→ Villages de vacances

VILVAC, association des villages de vacances de Wallonie
www.vilvac.be
Tél. : 086 32 02 12

→ Campings

WALCAMP,
Fédération des campings de Wallonie :
www.camping-plus.be
Tél. : 061 32 16 11

→ Auberges de jeunesse

www.laj.be
Tél. : 02 219 56 76

→ Gites d'étape du Centre belge du tourisme des jeunes

www.gitesdetape.be
Tél. : 02 209 03 00

Hébergements : une offre diversifiée et réglementée

ET LE CAMPING ? STOP À L'AMALGAME !

Les récentes inondations du mois de janvier ont une nouvelle fois fait beaucoup de tort au secteur des professionnels du camping. En cause, les images de « campings »sous les eaux et de leurs caravanes emportées par les flots. *« Stop à l'amalgame ! Je sais qu'il est difficile pour les journalistes de parler par exemple de « domaines» au lieu de campings pour commenter ces images, mais ces endroits sont tout sauf des campings ! »*, insiste Paul Malotaux, coordinateur du secteur au Commissariat général au Tourisme.

A l'instar de « gîte rural », « chambre d'hôtes »ou « hôtel », « Terrain de camping touristique »et « Terrain de camping à la ferme »sont des dénominations protégées dont l'utilisation est soumise à des règles strictes contenues dans le Code wallon du tourisme, comme l'obtention d'un permis d'environnement, d'une attestation sécurité incendie ou d'un permis d'urbanisme pour le placement d'installations mobiles.

Et Paul Malotaux d'ajouter : « Il existe en Wallonie un grand nombre de campings tenus par de véritables professionnels du secteur. Il reste à côté de cela quelques domaines, véritables bidonvilles à ciel ouvert, auxquels nous avons retiré la dénomination « camping », et pour lesquels nous avons passé le relais à la Direction interdépartementale de la cohésion sociale (DiCS) du SPW qui, en collaboration avec de nombreux partenaires, dont les communes, tentent de trouver des solutions de relogement. Mais tout cela ne se fait pas du jour au lendemain ». Fermer ces domaines équivaudrait en effet à jeter les gens sous les ponts.

Notons qu'on dénombre, en Wallonie, 187 terrains de camping touristique autorisés (pour un total de 26.880 emplacements) divisés en 3 catégories : le camping à la ferme, le caravanage et le camping touristique, dit de passage. Le Commissariat général au Tourisme tente de favoriser ces derniers en leur offrant la possibilité de recevoir jusqu'à 85.000€ de subventions tous les 3 ans pour leurs nouveaux investissements, à condition de réserver au moins 25 % de leurs emplacements aux touristes de passage.

Camping Parc la Clusure

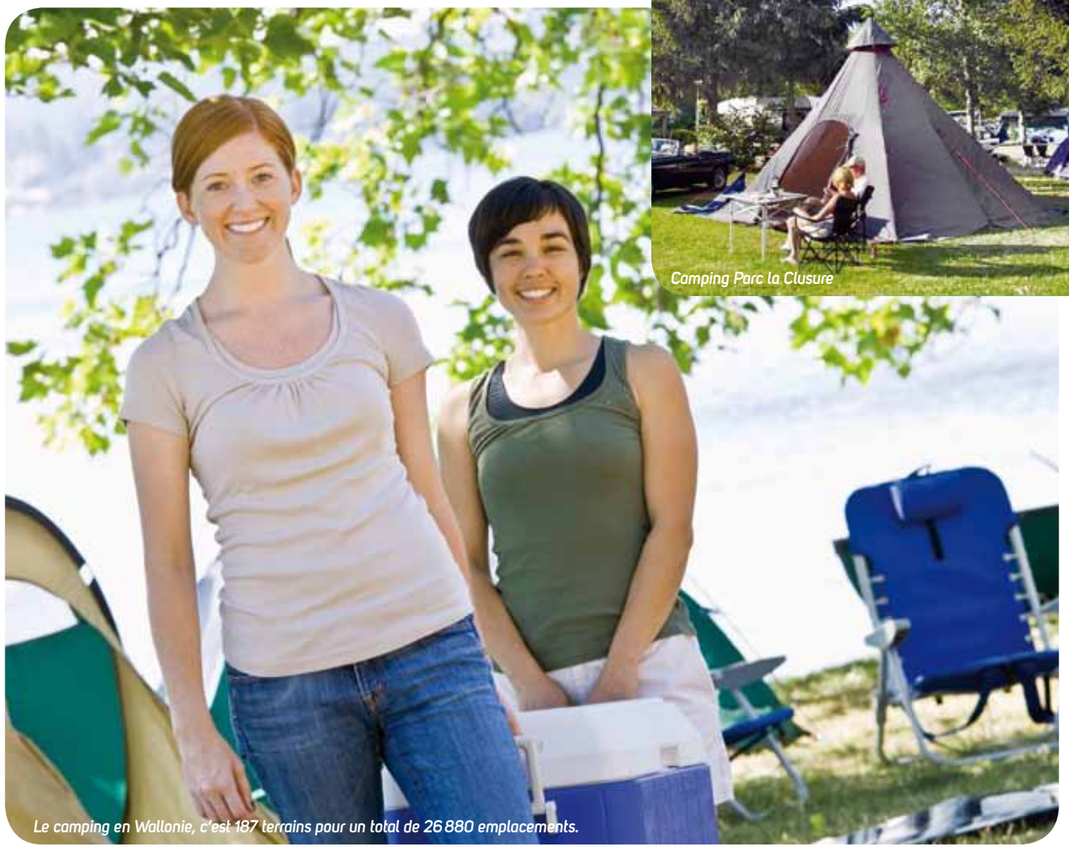
Le camping en Wallonie, c'est 187 terrains pour un total de 26 880 emplacements.

Écussons officiels : étoiles, épis, clés et feuilles de chêne

Hôtel

Regroupe les dénominations protégées suivantes : hôtels, hostellerie, motel, auberge, pension, relais et appart-hotel.

Classement : de 1 à 5 étoiles

- 1 étoile : hôtel « simple »
- 2 étoiles : hôtel « standard »
- 3 étoiles : hôtel « de classe moyenne »
- 4 étoiles : hôtel « de première classe »
- 5 étoiles : palace

Gite rural | Gite à la ferme | Gite citadin

Hébergement meublé et aménagé dans un bâtiment de terroir situé en milieu rural, dans une exploitation agricole ou en milieu urbain.

Le « micro-gîte » désigne un gîte pour 4 personnes max. avec une seule pièce de séjour (pas de chambre séparée)

Le « gîte de grande capacité » désigne un gîte d'une capacité de plus de 15 personnes.

Classement de 1 à 5 épis*

- 1 épi : chambre d'aménagement simple avec chauffage et lavabo, les autres sanitaires pouvant être communs.
- 2 épis : chambre de bon confort disposant d'éléments de confort supérieurs à la chambre 1 épi. Le petit déjeuner y est toujours proposé.
- 3 épis : chambre très confortable devant disposer de sanitaires privatifs et d'une literie de très bonne qualité.
- 4 épis : chambre d'excellent confort tant au niveau de l'aménagement que de l'équipement. Des commodités supplémentaires y sont offertes.
- 5 épis : équipement parfait et confort luxueux.

Meublé de vacances

Hébergement meublé de type chalet, bungalow, villa, appartement ou construit récemment.

Classement : de 1 à 5 clés*

Voir les critères de classement des gîtes

Terrain de camping touristique | Terrain de camping à la ferme

Le « Terrain de camping touristique » offre en location des emplacements pour le placement d'abris mobiles (tentes, caravanes, motor-homes), exclusivement pour la pratique du camping touristique. L'habitat permanent y est interdit et 20 % min. des emplacements doivent être réservés aux touristes de passage. Le camping peut proposer des abris fixes (bungalows, cravanes, tipis…) sur 20 % max. des emplacements.

Le « terrain de camping à la ferme » peut accueillir 20 emplacements maximum. Il dispose d'un espace avec point d'eau, WC et douche. 25 % de leur capacité d'accueil doit être réservé aux campeurs de passage.

Classement : de 1 à 5 étoiles *en fonction d'une grille de 75 critères relatifs au cadre général, aux sanitaires, à l'équipement et aux services proposés, à l'accueil et à la sécurité et l'hygiène.*

© www.opt.be - J.P. Remy

Chambre d'hôtes | Chambre d'hôtes à la ferme | Maison d'hôte à la ferme | Maison d'hôtes

Chambre meublée située dans l'habitation du propriétaire ou dans une ferme en activité

Les « maisons d'hôtes» et « maison d'hôtes à la ferme » regroupent 4 ou 5 chambres d'hôtes.

Classement : de 1 à 5 épis*

- 1 épi : chambre d'aménagement simple avec chauffage et lavabo, les autres sanitaires pouvant être communs.
- 2 épis : chambre de bon confort disposant d'éléments de confort supérieurs à la chambre 1 épi. Le petit déjeuner y est toujours proposé.
- 3 épis : chambre très confortable devant disposer de sanitaires privatifs et d'une literie de très bonne qualité.
- 4 épis : chambre d'excellent confort tant au niveau de l'aménagement que de l'équipement. Des commodités supplémentaires y sont offertes.
- 5 épis : équipement parfait et confort luxueux.

Village de vacances | Unité de séjour

Le « village de vacances » est composé d'équipements collectifs et d'un ensemble d'au moins 15 « unités de séjours » situé dans un périmètre cohérent et unique et disposant d'un local d'accueil. La capacité des unités de séjours varie de 2 à 15 personnes.

Classement de 1 à 3 feuilles de chêne pour les villages de vacances et de 1 à 4 feuilles de chêne pour les unités de séjour.

**Critères minimaux par catégorie (liste non exhaustive), d'autres éléments entrant en ligne de compte lors de la classification. Outre d'autres exigences, l'hébergement ne rencontrant par l'un des critères de base ou les points d'une catégorie est classé dans la catégorie inférieure.*

Coup de soleil sur les attractions touristiques

S'AMUSER EN WALLONIE, C'EST UNE TRADITION SÉCULAIRE. LES POSSIBILITÉS NE MANQUENT PAS ET IL Y EN A POUR TOUS LES GOÛTS. DEPUIS QUELQUES ANNÉES, UN LABEL CERTIFIE LA VALEUR D'UNE ATTRACTION TOURISTIQUE : LE SOLEIL.

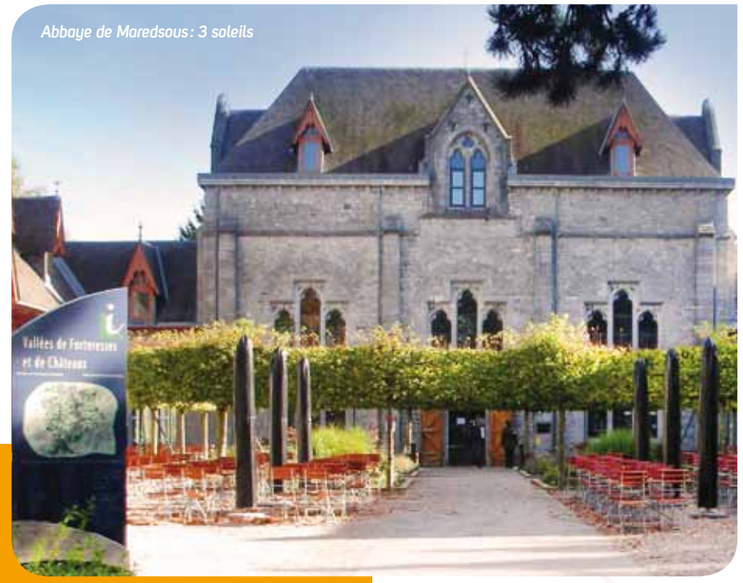
Abbaye de Maredsous : 3 soleils

> « En 2011, je rêve de pouvoir labelliser 40 nouvelles attractions… » Isabelle Paulus du (CGT) est décidée'. C'est que les demandes affluent. Un label, c'est un gage de qualité.

De 1 à 5 soleils

La classification se réalise sur base d'une grille d'évaluation. Plus l'attraction répond à des critères précis, plus elle obtient les précieux soleils. En Wallonie, seules **3 attractions affichent 5 soleils** : les grottes et de la réserve naturelle de Han-sur-Lesse ainsi que l'Abbaye de Stavelot. Pour accéder aux soleils, le CGT accorde des **subventions d'investissements** allant de 20, 40 jusqu'à 50 % avec un plafond maximal de 100 000 € étalés sur 3 ans.

Par définition, une attraction est un lieu sur lequel on peut se rendre sans réservation obligatoire. N'importe quel citoyen peut y accéder librement dans les heures d'ouverture. Mais si le soleil fait maintenant briller le secteur, de gros efforts sont encore à faire pour la pratique des langues étrangères, surtout à l'accueil, c'est fondamental. Enfin, une idée devrait percoler : en Wallonie, comme un touriste pense d'abord à réserver une chambre pour passer la nuit, les gestionnaires d'attractions devraient certainement multiplier les partenariats avec le secteur hôtelier afin de pouvoir suggérer au visiteur à peine éveillé, des idées d'activités à l'heure du petit-déjeuner.

Faire sa demande

Pour obtenir un soleil, il faut en faire la demande au CGT qui analyse d'abord si le dossier est complet avant de déléguer un agent sur le terrain. Selon le degré de connaissance du demandeur, une visite sur place dure en moyenne 2 à 3 heures. Après avoir échangé quelques mots sur la saison écoulée, il faut obligatoirement remplir une grille d'évaluation. Une visite extérieure des lieux permet ensuite de compléter le dossier à l'aide de quelques photos.

De la plus petite à la plus grande

En saison, plus de 100 personnes travaillent parfois pour faire tourner certaines attractions comme à « Dinant Aventure ». La plus grosse attraction est sans doute « Pairi Daiza » (ex Paradisio). La plus petite, c'est le musée de la cloche à Wellin qui est dirigé par une seule personne qui ne peut accueillir que 25 personnes grand maximum par visite.

Une attraction chaque jour de l'année

La Belgique regorge d'idées d'excursions pour toute la famille : un choix incroyable, une diversité exceptionnelle. On peut compter près de 365 attractions touristiques et musées dans nos 10 provinces qui vous permettront de vous divertir toute l'année.
Il y en a pour tous les goûts : les enfants se régaleront avec les parcs d'attractions, les réserves animalières ou les zoos. Et pourquoi pas une promenade en bateau ? Les plus sportifs apprécieront les nombreux domaines récréatifs et les attractions aquatiques. Et ceux qui affectionnent la culture s'enchanteront avec nos musées, les curiosités de nos villes d'arts ou encore nos sites et monuments historiques.

365.be JOURNEES DECOUVERTES

Le guide des attractions touristiques et musées de Belgique est disponible dans les fédérations touristiques provinciales et les Maisons de tourisme. Pour sa version Internet : www.365.be

© www.cgt.be - J.L. Flémal

> EN SAVOIR PLUS

www.cgt.tourismewallonie.be

LABEL ISABELLE

« Quand ça roule bien, ça va. Parfois, c'est moins évident », sourit **Isabelle Paulus**. Graduée en communication, elle a toujours apprécié le secteur touristique. Après avoir été guide dans un musée puis active dans l'import-export, elle postule au CGT. Depuis 2006, elle est seule pour accorder les précieux soleils. Elle aime son métier et les anecdotes ne manquent pas…

« Lors d'une visite, j'ai un jour constaté qu'il manquait beaucoup d'éléments pour répondre aux critères de la grille d'évaluation. J'ai alors pris le temps d'établir une liste détaillée avec le demandeur pour lui permettre d'obtenir les soleils, mais ça fait 4 mois que je n'ai plus de nouvelle de sa part… Les gens sont parfois bizarres.

Un autre jour, je me suis retrouvée en visite à 10 h du matin dans un carillon avec un casque sur les oreilles à 70 m de hauteur ! Le lendemain, je peux descendre dans une grotte ou dans une mine et discuter avec un ancien mineur, un pékèt à la main. Après mon passage au musée de la cloche de Wellin, je suis ressortie émerveillée par le savoir du propriétaire, un pensionné-passionné, féru d'histoire et grand voyageur. A présent, je ne regarde plus jamais un carillon de la même façon…

Il m'arrive aussi d'être par exemple reçue dans une commune avec repas, discours et tralala et le lendemain, de me rendre en pleine nature, comme cette fois ou j'ai dû remplir les formalités d'usage dans une sorte de cahute en bois au milieu d'une réserve naturelle. Il n'y avait pas de chauffage et j'étais congelée ! J'ai d'ailleurs attrapé la grippe… »

Le Château de Modave, une demande « 4 soleils » !

Propriété de Vivaqua, le **Château de Modave** est un remarquable ensemble architectural situé sur les hauteurs de Huy. Les gestionnaires du site viennent d'introduire une demande pour obtenir **4 soleils d'un seul coup**. Depuis 1950, on peut visiter cet endroit. Avec 450 ha de réserve naturelle parsemés de promenades balisées, 2 ha de jardin classés « parcs et jardins exceptionnels de Wallonie », 21 salles ouvertes au public, audioguidées en 5 langues et 22 chambres « 3 étoiles », ce lieu mérite vraiment d'être mis en lumière.

Et puis Modave, c'est aussi l'histoire de la fameuse « **Machine de Marly** ». C'est **l'ingénieur wallon Renequin Sualem** qui inventa, milieu 17e siècle, une machinerie capable d'élever 57 m plus haut, les eaux du Hoyoux vers le château. A la même époque, Louis XIV cherchait un système équivalent pour amener l'eau vers son château de Versailles. Lorsqu'il apprit la nouvelle, le propriétaire de Modave proposa au Roi français, les services de Sualem qui imagina d'abord un moulin avant d'aboutir à une énorme machine capable d'élever l'eau 152 m plus haut à l'aide de 20 roues gigantesques.

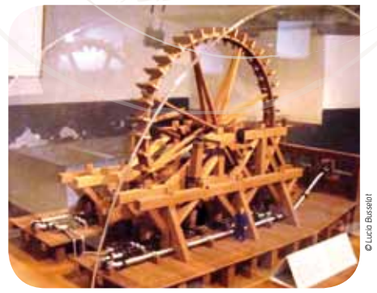
© Lucia Bassetti

Elevé au rang de 1er ingénieur par Louis XIV, Renequin Sualem finira ses jours à Versailles pour entretenir sa superbe invention.

Dans les caves du château, les **35 000 visiteurs annuels** peuvent **admirer une maquette** de ce chef d'œuvre d'un autre temps. Le château est aussi connu à l'étranger (Allemagne, Pays-Bas) mais surtout… au Japon, qui représente 20 % des visiteurs. En effet, depuis 1993, des **mariages japonais** sont organisés à Modave où les couples du pays du soleil levant viennent chercher une rituel à l'européenne pour concrétiser leur union !

> EN SAVOIR PLUS

www.modave-castle.be

Depuis 1950, on peut visiter le magnifique château de Modave
© www.cgt.be - J.P. Remy

Un accueil et une information de qualité

VENDRE LA WALLONIE ET BRUXELLES À L'ÉTRANGER

C'est à l'Office de promotion du Tourisme Wallonie-Bruxelles (OPT) que revient l'immense tâche de vanter les charmes wallons et bruxellois aux visiteurs étrangers et flamands.

Pour mener à bien cette mission d'envergure, l'OPT s'appuie sur un réseau d'une dizaine de bureaux touristiques établis à l'étranger : France, Allemagne, Pays-Bas, Royaume-Uni, Italie, Espagne, Pologne, Etats-Unis, Québec et Japon.

L'OPT dispose également d'un bureau en charge de la promotion vers la Flandre. Et à partir de Bruxelles, il étudie les possibilités de faire connaître les deux régions dans les pays émergents notamment en Chine.

Chacune de ses représentions développe des actions en lien avec son marché : voyages de presse, campagnes médiatiques, mailings directs… En terme de moyens budgétaires, la priorité est d'améliorer la notoriété de la Wallonie et de Bruxelles sur les marchés des pays voisins. Viennent ensuite l'Amérique du Nord, le Sud de l'Europe et enfin les pays émergents.

Pour être efficace, la communication doit de plus en plus s'orienter vers des actions ciblées en fonction d'un marketing dit «de niche». C'est pourquoi l'OPT a mis en place des clubs de promotion. Il s'agit de structures partenariales public-privé qui se focalisent sur les cibles les plus intéressantes en terme de retombées.

Côté web, l'OPT assure l'actualisation d'un site très complet et la publication d'une newsletter. L'organisme édite aussi une série de brochures qui peuvent être commandées ou téléchargées.

> EN SAVOIR PLUS

www.wallonie-tourisme.be

C'EST UN FAIT LIÉ À L'ÉVOLUTION INSTITUTIONNELLE DE NOTRE PAYS : DE MULTIPLES NIVEAUX DE POUVOIR SE PARTAGENT LA MISSION DE FAIRE CONNAÎTRE LES ATOUTS DE NOTRE RÉGION. QU'ILS SE SITUENT AU NIVEAU PROVINCIAL OU LOCAL, LES ORGANISMES DE PROMOTION TOURISTIQUE SONT TRÈS SOUVENT LE PREMIER CONTACT POUR LE TOURISTE QUI VISITE LA WALLONIE.

Tout comme pour l'hébergement, le CGT procède à la reconnaissance officielle de ces services. La Direction des Organismes touristiques gère également les subventions utiles au fonctionnement des fédérations provinciales et des Maisons du tourisme ainsi que les subventions de promotion touristique et les accompagne dans leurs missions.

L'objectif est que chaque opérateur trouve sa place dans la chaîne de l'accueil.

➤ Les offices de tourisme et syndicats d'initiative

C'est en général dans les villes qu'on trouve un office de tourisme. Il s'agit d'un service communal à part entière ou d'une asbl constituée à l'initiative d'une commune. Quant aux syndicats d'initiative, ce sont des asbl chargées du développement et de la promotion du tourisme de tout ou partie d'une commune voire de plusieurs.

Elles sont liées à l'autorité wallonne par un contrat-programme qui définit leurs conditions de fonctionnement.

© www.opt.be - Alex Kouprianoff

Les 4 catégories d'organismes reconnus sont :

➤ Les 5 fédérations provinciales du tourisme*

Elles assurent le développement et la promotion du tourisme de leur province tout en inscrivant leur action dans la politique touristique globale menée en Wallonie. Elles coordonnent également les actions menées par les Maisons du tourisme actives sur leur territoire.

➤ Les Maisons du Tourisme*

Au nombre de 42, les Maisons du tourisme sont des asbl qui concentrent leur action sur la promotion d'un «pays touristique»comprenant au minimum 2 communes. Leur reconnaissance officielle implique le respect d'exigences spécifiques. A titre d'exemple, une Maison du tourisme doit être ouverte avec du personnel (au minimum bilingue) au moins 6 h par jour et 300 jours par an tandis qu'un OT ou SI doit accueillir les touristes au moins 4 h par jour et 100 jours par an.

D'autres missions sont dévolues à Direction des produits touristiques : la structuration des filières de produits touristiques, la valorisation des produits touristiques et leur promotion en Wallonie et à Bruxelles.

** Leurs coordonnées sont reprises en fin de dossier.*

Balades en terres wallonnes

À PIED, À VÉLO, À CHEVAL VOIRE EN SKI, LA BALADE EST LA MOTIVATION PREMIÈRE DES TOURISTES QUI NOUS RENDENT VISITE. DANS CE DOMAINE AUSSI, LE LÉGISLATEUR WALLON A PROCÉDÉ À L'ÉLABORATION D'UNE RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE.

Ce ne sont pas moins de 25 000 km d'itinéraires balisés reconnus et en voie de reconnaissance (échéance 2012) qui permettent de partir à la découverte de nos forêts et de nos villages, de s'adonner à la flânerie ou d'adopter une démarche plus sportive par le biais de la randonnée.

Au sein du CGT, la Direction des Produits touristiques gère les demandes d'autorisation et de reconnaissance de ces promenades. Elle conseille les acteurs locaux dans l'élaboration des tracés. Elle les invite également à réfléchir aux nouvelles technologies en terme de téléchargement des itinéraires.

Des subventions variant de (60 à 80 %) sont accordées pour la conception, la fourniture, la pose de balises. Des subventions peuvent également être octroyées pour l'édition de cartes ou de descriptifs de promenades reconnues.
Toutes les informations utiles sont reprises sur le site : **http://cgt.tourismewallonie.be**
Quant au site **http://promenade.tourismewallonie.be**, il propose de consulter ou de télécharger gratuitement une série d'itinéraires reconnus par le CGT.

QU'EST-CE QU'UN ITINÉRAIRE BALISÉ ?

Il s'agit d'un tracé balisé de manière permanente (balisage de min. 10 jours) destiné au trafic non motorisé.

Les éléments de balisage sont soit :

- des balises directionnelles munies de flèches indicatrices donnant une information complète sur la nature et la longueur de l'itinéraire ou indiquant un changement de direction ;
- des jalons c'est-à-dire des balises rappelant ou confirmant la direction à suivre ;
- des panneaux matérialisant le point de départ d'un ou de plusieurs itinéraires ;
- des balises toponymiques.
- des balises d'information d'ordre historique, esthétique, scientifique ou culturel.

© www.opt.be - J.L. Farnir

© www.opt.be - J.P. Remy

Quelques chiffres

- **2 200** itinéraires balisés en zones forestières soit 20 000 km
- **5 000** km balisés ou en voie de reconnaissance hors zones forestières
- **900** km de balades équestres reconnues
- **4 000** km de sentiers de grande randonnée (GR)
- **250** balades VTT proposées d'une longueur moyenne de 8 km

BALISAGE PERMANENT

- Piétons
- Vélos
- VTT
- Cavaliers
- Cavaliers et attelages
- Ski de fond
  - *1-5 km*
  - *6-10 km*
  - *11-15 km*
  - *>15 km*
- Plusieurs usagers non motorisés

Construire le tourisme de demain

SITUATION ÉCONOMIQUE DIFFICILE, FORTE CONCURRENCE ENTRE LES TERRITOIRES, DÉVELOPPEMENT DES NOUVELLES TECHNOLOGIES, CLIENTÈLE AUX ASPIRATIONS CHANGEANTES… LE TOURISME ACTUEL EST CONFRONTÉ À DE NOUVEAUX ENJEUX. DANS CE CONTEXTE EN MUTATION PROFONDE, CONSTRUIRE UNE IMAGE FORTE DE LA « DESTINATION WALLONIE » NE S'IMPROVISE PAS. RENDRE NOTRE TERRITOIRE COMPÉTITIF NÉCESSITE DE POSITIONNER SON OFFRE TOURISTIQUE DE MANIÈRE OPTIMALE TOUT EN L'INSCRIVANT DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE. L'INNOVATION ET LA PROSPECTIVE DOIVENT ÊTRE AU RENDEZ-VOUS. C'EST DANS CETTE PERSPECTIVE QUE DE NOUVEAUX OUTILS VOIENT LE JOUR. FOCUS SUR QUELQUES-UNS D'ENTRE EUX.

PIVOT : MUTUALISER L'INFORMATION TOURISTIQUE

La promotion touristique est assurée par de nombreux acteurs dans notre région (voir page 22). Les canaux de diffusion de l'information ne manquent donc pas avec le risque cependant de voir à tout moment un opérateur fournir des renseignements qui ne sont plus à jour…

Pour apporter une solution à ce problème de dispersion de l'info, le CGT, en collaboration avec l'Agence wallonne de Télécommunications, s'est lancé dans un vaste chantier de rationalisation à savoir la mise en ligne d'une base de données unique au service de l'ensemble des organismes touristiques régionaux. L'outil est baptisé « PIVOT ». Il s'inspire de l'expérience du Québec et de la France, qui ont déjà mis en place une telle initiative.

Concrètement, la base de données contient des fiches descriptives des différents opérateurs touristiques (gîtes, hôtels, villages de vacances, attractions, etc.), ainsi que des fiches d'événements touristiques et des informations sur des offres spécifiques (à forfait, tourisme d'affaires, etc.). Elle comporte aussi des informations de gestion propres au CGT, telles que la liste des agréments et reconnaissances accordés (agences de voyages, guides touristiques, itinéraire balisés reconnus). Toutes ces données sont disponibles pour être publiées dans les sites dévolus à l'information touristique.

> EN SAVOIR PLUS

http://pivot.tourismewallonie.be

EDEN : à la recherche des paradis touristiques

En 2007, le Commission européenne a lancé un projet pilote baptisé «European tourist Destinations of Excellence» auquel le CGT a de suite adhéré au nom de la Belgique.

EDEN (en abrégé) a pour ambition de mettre en lumière les meilleurs exemples européens de développement touristique durable.

Chaque année, des concours nationaux sont organisés sur base d'un thème défini au niveau européen. Ils débouchent sur la sélection par un jury indépendant d'une « destination d'excellence » dans chaque pays participant.

©www.opt.be - J.L. Flémal

Au terme de la 1ère édition, c'est Durbuy qui s'est vu décerner le titre. Ont ensuite été lauréats : Ath (2008 sur le thème « patrimoine immatériel »), Viroinval (2009 sur le thème « zones protégées ») et les Lacs de l'Eau d'heure (2010 sur le thème « tourisme aquatique »).

Le lauréat 2011 sera désigné en mai. Au programme de cette 5e édition : régénération sur niveau européen des sites et espaces physiques.

> EN SAVOIR PLUS

http://eden.tourismewallonie.be

MÉTIERS DU TOURISME : ADAPTER LA FORMATION

Pôles de formation, de veille et de sensibilisation, les Centres de compétence du Forem s'inscrivent dans une logique de partenariat public/privé pour répondre aux besoins exprimés par le marché de l'emploi.

Conçus selon une approche ouverte et multifonctionnelle, ces centres « nouvelle génération » sont des lieux de formation modernes dédicacés à la connaissance, au savoir-faire et surtout à l'innovation.

Depuis 2009, un centre de compétence spécialisé dans le domaine du tourisme a vu le jour à Marche-en-Famenne. Il s'adresse à tous les acteurs du secteur : du travailleur, qu'il soit dirigeant, cadre ou employé, à l'enseignant ou à l'étudiant, en passant par le demandeur d'emploi désireux d'entamer une carrière dans le secteur.

Les formations dispensées touchent des thèmes aussi variés que la création d'un blog touristique, l'accueil d'une clientèle étrangère, le tourisme urbain, la professionnalisation des relations avec la presse… Elles viennent compléter l'offre de formation aux métiers classiques du tourisme (hôtellerie, agent de voyage, guide, animateur de loisirs…) dispensée dans nos hautes-écoles et dans les centres de l'IFAPME.

> EN SAVOIR PLUS

www.formation-tourisme.be

MICE : UNE FILIÈRE POUR LE BUSINESS

En 2009, la filière MICE (meeting-incentive-congress-event) a été mise en place dans le but de mieux structurer l'offre wallonne destinée à une clientèle « entreprise ». A l'heure actuelle, le tourisme d'affaires est représenté dans chacune des provinces par un « Convention Bureau ».

Ces « facilitateurs » sont à disposition des entreprises pour les aider dans la préparation de leur projet événementiel : séminaire, congrès, conférence, présentation de produits, banquet & cocktail… Concrètement, le « Convention Bureau » recherche des infrastructures de réunion et d'hébergement, fournit des idées de programmes de détente, de teambuilding, d'activités sociales, de soirées thématiques, organise des visites de repérage de lieux correspondant à vos attentes…

A la clé, les conseils d'experts et un gain de temps considérable.

> EN SAVOIR PLUS

http://meetings.tourismewallonie.be

©www.opt.be - J.L. Flémal

BALADES : LES NOUVEAUX GUIDES

La Wallonie n'a pas raté le train des innovations technologiques appliquées en tourisme.

En 2007, la Fédération touristique de la Province de Namur s'est distinguée en lançant un site innovant proposant aux amateurs de promenades des balades à pied, à vélo, en VTT, en voiture, à moto et à cheval téléchargeables gratuitement sur GPS

Le site **www.tourismegps.be** concerne désormais l'ensemble des provinces wallonnes et propose plus de 170 circuits.

De nouvelles applications viennent également de voir le jour. Elles s'inscrivent dans le boom des smartphones et tablettes numériques. Le site **www.walkware.com** affiche tous les circuits pédestres édités par la Fédération touristique namuroise. Quant au CGT, il propose, via la plateforme Geolives, les meilleurs itinéraires touristiques balisés à l'adresse suivante : **http://promenade.tourismewallonie.be**

© www.opt.be - J.P. Remy

CENTRE D'INGÉNIERIE : LA MISE EN RÉSEAU DE L'EXPERTISE

Elaborer des produits touristiques, attractifs, innovants et capables de soutenir la concurrence internationale est complexe et requiert ingéniosité et expérience.

Dans un domaine où l'amateurisme n'est plus de mise, mettre en réseau les compétences issues du secteur privé (opérateurs et investisseurs) et des collectivités locales. C'est à ce travail de mise en réseau qu'œuvre le Centre d'ingénierie touristique de Wallonie (CITW).
Créé en province de Hainaut en 2000 grâce aux fonds européens de l'Objectif 1, le Centre étend désormais ses activités sur l'ensemble de la Wallonie. S'appuyant sur les intercommunales de développement économiques, il a à ce jour lancé plus de 130 projets financés conjointement par la Région wallonne et l'UE.

Quelques exemples de projets à l'étude : investissements hôteliers, rénovation de campings, développement de plans de qualité de pôles touristiques dans 45 communes…

Le dépaysement à deux pas de chez vous

LA WALLONIE N'A NULLEMENT À ROUGIR DE SON OFFRE TOURISTIQUE TANT CELLE-CI EST DIVERSE ET DE QUALITÉ. SI LE SECTEUR A SEMBLÉ UN CERTAIN TEMPS SOUFFRIR D'UN MANQUE D'ORGANISATION, LES RICHESSES ET INITIATIVES LOCALES SONT NOMBREUSES ET DE PLUS EN PLUS STRUCTURÉES. VOICI QUELQUES BONS PLANS POUR ENVISAGER UN ÉTÉ 2011 DE DÉCOUVERTES À PROXIMITÉ DE CHEZ SOI.

AU FIL, AU BORD OU CARRÉMENT LES PIEDS DANS L'EAU !

Le temps d'une journée, voire plusieurs, laissez-vous emporter **au fil de l'eau** pour découvrir, loin des routes surchargées, les plus beaux paysages qu'offrent nos cours d'eau navigables. Les croisières proposées sur les canaux hennuyers vont de pair avec la découverte des ouvrages d'art hydrauliques : plan incliné de Ronquières, ascenseurs de Strépy-Thieu et ceux du canal de centre historique. Sur la Meuse, des excursions en bateaux sont organisées à partir de Dinant, Namur, Huy et Liège.

Envie de faire plouf ?

Oui, mais pas n'importe où ! La Wallonie compte 36 zones de baignades (rivières, lacs, étangs) reconnues officiellement. Durant l'été, des contrôles destinés à mesurer la qualité des eaux y sont effectués tous les 15 jours.

Pour connaître ces zones des baignades et savoir si elles sont sans danger surfez sur **http://aquabact.environnement.wallonie.be**

> EN SAVOIR PLUS

- Tourisme et patrimoine fluvial en Hainaut : **http://voiesdeau.hainaut.be**
- Site des voies hydrauliques wallonnes : **http://voies-hydrauliques.wallonie.be**

À la recherche un coin sympa pour taquiner la truite ?

Le site **http://peche.tourisme.wallonie.be** est un répertoire des **lieux de pêche wallons**. Chaque site y fait l'objet d'une description précise : poissons, permis requis, périodes d'ouvertures...

À vos pagaies !

Lesse, Semois, Ourthe... A la belle saison, les kayaks fleurissent sur nos rivières. Rappelons que le circulation sur ces cours d'eau est soumise à certaines conditions et que la pratique du **kayak** est interdite en deçà de certains seuils de débits. Mieux vaut le savoir avant tout projet de descente. Ces informations sont en permanence actualisées sur **http://kayak.environnement.wallonie.be**. Pour connaître la liste des sociétés de location de kayak, contactez ou surfez sur les sites des fédérations touristiques provinciales ou des Maisons de tourisme *(voir carnet d'adresse, page 28)*

EN MAL DE SENSATIONS FORTES ?

La Wallonie compte un nombre important de sociétés spécialisées dans les activités dites de « sport-nature-aventure ». L'association WANT (Wallonie Aventure Nature Tourisme) fédère le secteur afin de répondre au souci de sécurité des pratiquants. L'association vise également à ce que le développement des activités puisse assurer la préservation du milieu naturel dans lequel elles s'inscrivent et puisse respecter les régions et ses habitants. Pour connaître la liste des membres de WANT :

http://aventuretourisme.wallonie.be

CAP VERS L'EST

La Communauté germanophone a en charge l'organisation et la promotion du tourisme sur les 9 communes qui constituent son territoire. Elle propose notamment un site très complet sur toutes les opportunités des Hautes-Fagnes : balades, châteaux, gastronomie...

> EN SAVOIR PLUS

www.eastbelgium.com
Tél. : 080 22 76 64

PROMENADES ET RANDONNÉES

➤ À pied, à cheval, à vélo, en trotinette, en rollers, pratiquez le RAVeL

Le Réseau Autonomes de Voies Lentes, a vu le jour en 1995. A présent, il s'étend sur plus d'un millier de kilomètres en se répartissant entre anciennes lignes de chemin de fer désaffectées et les chemins de halage des cours d'eau.

> EN SAVOIR PLUS

http://ravel.wallonie.be

➤ Promenons-nous dans le bois

La forêt nous attire. C'est un endroit magique et reposant. Cependant, il n'est pas possible de se promener partout. Certaines règles s'appliquent à tous les massifs boisés de la Région wallonne et ont été édictées dans une optique de développement durable. La forêt nous accueille, alors respectons-là !

> EN SAVOIR PLUS

http://enforet.wallonie.be

➤ Des balades assistées par GPS...

Les randonnées par GPS sont très en vogue. Ses balades à télécharger sur GPS, ses nombreuses fonctions visuelles et audios, la simplicité de ses outils et ses innombrables facettes font l'unanimité. Créé par la Fédération du tourisme de la province de Namur, le réseau s'étend à présent aux 5 provinces de la Région wallonne et propose 170 circuits.

> EN SAVOIR PLUS

www.tourismegps.be

POUR LES AMATEURS DE PATRIMOINE

→ Musées

Le saviez-vous ? La Wallonie compte plus de 400 musées !

De quoi satisfaire toutes les curiosités même les plus inattendues. Pour faire le connaissance, rendez-vous sur le portail des musées :
www.portail.wallonie.museum

→ Journées du Patrimoine

A noter d'ores et déjà dans vos agendas : La prochaine édition des Journées du Patrimoine aura lieu les 10 et 11 septembre 2011. Le thème de cette 23e édition : « Des pierres et des lettres », soit une nouvelle lecture du patrimoine au travers du regard des écrivains et de leurs écrits, des plus anciens aux plus contemporains.

> EN SAVOIR PLUS

www.journeesdupatrimoine.be

→ Châteaux de la Meuse

La vallée mosane recèle de magnifiques châteaux parfaitement conservés ou restaurés. Plus de 80 châteaux ont été repérés le long du fleuve depuis la province de Namur jusqu'au Sud-Limburg hollandais en passant par les provinces de Liège et du Limbourg belge.

Découvrez leurs caractéristiques et les toutes les informations pratiques concernant leur visite sur
www.chateauxdelameuse.be

→ Parcs et jardins exceptionnels de Wallonie

Répondant à une attente de plus en plus forte de la part du grand public, les jardins sont devenus des lieux de loisirs et de découverte. Ils vous invitent à visiter à votre propre rythme le travail des architectes paysagers des siècles passés, ou simplement à un moment de rêve et d'évasion.
9 jardins classés « patrimoine exceptionnel de Wallonie » se sont ainsi fédérés afin d'offrir un réseau de grande qualité.

> EN SAVOIR PLUS

http://jardins.tourisme.wallonie.be

CÔTÉ TERROIR

Les produits du terroir de A à Z

Avisances de Namur, baisers de Malmédy, couques de Dinant, eau de Villée, fraises de Wépion, gâteau de Verviers, fromage de Herve, lapin à la tournaisienne, Maitrank, Orval, Peket, Remoudou, sirop de Liège, tarte al d'jote et Zizi coin-coin, sont quelques exemples des produits du terroir wallon. Sans oublier les nombreuses abbayes qui proposent leur fromage et leur bière à déguster ... avec sagesse.

> EN SAVOIR PLUS

Site de l'Agence wallonne pour la promotion d'une agriculture de qualité : **www.apaqw.be**

Ils sont les plus beaux de Wallonie !

Un patrimoine que chaque village décline sous autant de composantes que sont les maisons, le paysage mais aussi les traditions et les saveurs locales. Répartis sur le territoire wallon, ils sont au nombre de 24. Les visiter, c'est une autre manière de découvrir la Wallonie, plus intime, plus subtile.

> EN SAVOIR PLUS

www.beaux-villages.be

Week-ends Bienvenue : richesses locales à l'honneur

6 week-ends de découvertes permettent chaque année à une trentaine de communes de faire découvrir, aux touristes comme aux autochtones, leurs richesses insoupçonnées. Cette opération mise sur le dynamisme des habitants, commerçants, associations, entreprises et clubs sportifs. Elle est reconduite en 2011 *(voir dates page 38)*.

Carnet d'adresses

CGT

Avenue Gouverneur Bovesse, 74
5100 Jambes
Tél. : 081 32 56 11
http://cgt.tourismewallonie.be
www.tourismewallonie.be

OPT

Rue Saint-Bernard, 30 – 1060 Bruxelles
Brochure Line : 02 509 24 00
(uniquement pour les résidents belges)
www.opt.be

FÉDÉRATIONS TOURISTIQUES PROVINCIALES

→ Brabant wallon

Avenue Einstein, 2 – 1300 Wavre
Tél. : 010 23 63 31
www.brabantwallon.be

→ Hainaut

Rue des Clercs, 31 – 7000 Mons
Tél. : 065 36 04 64
www.hainautourisme.be

→ Liège

Bd de la Sauvenière, 77 – 4000 Liège
Tél. : 04 237 95 26
www.ftpl.be

→ Luxembourg

Quai de l'Ourthe, 9
6980 La Roche-en-Ardenne
Tél. : 084 41 10 11
www.ftlb.be

→ Namur

Av. Reine Astrid, 22/2 – 5000 Namur
Tél. : 081 77 67 57
www.paysdesvallees.be

> CONSEIL

Vous êtes à la recherche d'une information touristique sur une grande étendue, à l'échelle d'une région par exemple (Ardenne, Vallée de la Meuse...) ?

Contactez ou rendez-vous sur le site des Fédérations provinciales touristiques.

Vous avez déjà choisi votre lieu de séjour ou d'activités, à l'échelle d'une ou plusieurs communes proches et vous cherchez une information de proximité ?

Adressez-vous aux Maisons du tourisme ou aux Syndicats d'Initiative ou Offices du Tourisme de votre localité de destination.

MAISONS DU TOURISME

→ Brabant wallon

Pays de Villers
Rue de l'Abbaye, 55 – Villers-la-Ville
Tél. : 071 88 09 90
www.paysdevillers-tourisme.be

Roman Païs
Rue de Saintes, 48 – 1400 Nivelles
Tél. : 067 22 04 44
www.tourisme-roman-païs.be

Waterloo
Chée de Bruxelles, 218
1410 Waterloo
Tél. : 02 352 09 10
www.waterloo-tourisme.be

Hesbaye brabançonne
Hôtels des Libertés – Grand Place, 1 – 1370 Jodoigne
Tél. : 010 22 91 15
www.hesbayebrabanconne.be

Ardennes brabançonnes
Rue de Nivelles – 1300 Wavre
Tél. : 010 23 03 52 - www.mtab.be

→ Hainaut

Picardie
Pl. Gérard Kasiers, 15 - 7700 Mouscron
Tél. : 056 86 03 70 – www.visitwapi.be

Tournaisis
Placette aux Oignons, 20
7500 Tournai
Tél. : 069 35 42 85 – www.visitwapi.be

Région de Mons
Grand Place, 22 – 7000 Mons
Tél. : 065 33 55 80
www.monsregion.be

Parc des canaux et châteaux
Pl. Mansart, 21-22 – 7100 La Louvière
Tél. : 064 26 15 00
www.parcdescanauxetchateaux.be

Val de Sambre et Thudinie
Place Albert Ier, 2 – 6530 Thuin
Tél. : 071 59 54 54
www.valdesambre-thudinie.be

Botte du Hainaut
Rue de Noailles, 6 – 6460 Chimay
Tél. : 060 21 98 84
www.botteduhainaut.com

→ Liège

Pays de Liège
Pl. Saint-Lambert, 35 – 4000 Liège
Tél. : 04 237 92 92
www.liegetourisme.be

Vallées des la Burdinale et de la Mehaigne
Rue du Madot, 100 – 4520 Moha
Tél. : 085 25 16 96
www.tourismebm.be

Pays de Huy-Meuse-Condroz
Quai de Namur, 1 – 4500 Huy
Tél. : 085 21 29 15
www.pays-de-huy.be

Hesbaye et Meuse
Rue Paix Dieu, 1B – 4540 Amay
Tél. : 085 21 21 71
www.tourisme-hesbaye-meuse.be

Basse-Meuse
Rue des Béguines, 7 – 4600 Visé
Tél. : 04 374 85 55
www.basse-meuse.be

Pays de Herve
Place de la Gare, 1 – 4650 Herve
Tél. : 087 69 31 70
www.paysdeherve.be

Thermes et Coteaux
Parc des Sources
4050 Chaudfontaine
Tél. : 04 361 56 30
www.thermesetcoteaux.be

Pays de Vesdre
Rue Jules Cerexhe, 86 – 4800 Verviers
Tél. : 087 30 79 26
www.paysdevesdre.be

Pays Ourthe-Amblève
Rue de Louveigné, 3
4920 Remouchamps
Tél. : 04 384 35 44
www.ourthe-ambleve.be

Pays des Sources
Place royale, 41 – 4900 Spa
Tél. : 087 79 53 53
www.paysdessources.be

Cantons de l'Est
Pl. Albert Ier, 29A – 4960 Malmedy
Tél. : 080 33 02 50
www.cantons-de-lest.be

→ Luxembourg

Pays d'Ourthe et d'Aisne
Grand Rue, 16 – 6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. : 086 21 30 81
www.ourthe-et-aisne.be

Pays de Marche-Nassogne
Place de l'Etang, 15
6900 Marche-en-Famenne
Tél. : 084 34 53 27
www.maisontourisme.nassogne.marche.be

Pays du Val de Salm et des sources de l'Ourthe
Av. de la Salm, 50 – 6690 Vielsalm
Tél. : 080 21 50 52
www.vielsalm-gouvy.org

Pays d'Houffalize-La Roche-en-Ardenne
Place du Marché, 15B/37
6980 La Roche
Tél. : 084 36 77 36
www.coeurdelardenne.be

Pays de la Haute-Lesse
Place de l'Esro, 63 – 6890 Redu
Tél. : 061 65 66 99
www.haute-lesse-tourisme.be

Pays de Saint-Hubert
Rue Saint-Gilles, 12 – 6870 Saint-Hubert
Tél. : 061 61 30 10
www.saint-hubert-tourisme.be

Pays de Bastogne
Pl. Mac Auliffe, 60 - 6600 Bastogne
Tel : 061 21 27 11
www.paysdebastogne.be

Pays de la Forêt d'Anlier
Grand Place, 3 – 6840 Neufchâteau
Tél. : 061 27 50 88
www.foret-anlier-tourisme.be

Pays de la Semois
Esplanade du Panorama, 1 – 6820 Florenville
Tél. : 061 31 12 29
www.semois-tourisme.be

Pays de Bouillon
Quai des Saulx, 14 – 6830 Bouillon
Tél. : 061 46 52 11
www.bouillon-tourisme.be

Pays d'Arlon
Rue des Faubourgs, 2 - 6700 Arlon
Tel : 063 21 94 54
www.arlon-tourisme.be

Pays de Gaume
Rue des Grasses d'Oie, 2B – 6760 Virton
Tél. : 063 57 89 04
www.soleildegaume.be

→ Namur

Pays de Namur
Pavillon du tourisme – Square Léopold
5000 Namur
Tél. : 081 24 64 49
www.mtpn.be

Sambre-Orneau
Rue Sigebert, 3 – 5030 Gembloux
Tél. : 081 62 69 66
www.sambre-orneau.be

Condroz-Famenne
Rue de l'Eglise, 4 – 5377 Heure
Tél. : 086 40 19 22
www.vallleedessaveurs.be

Haute-Meuse dinantaise
Avenue Cadoux, 8 – 5500 Dinant
Tél. : 082 22 28 70
www.dinant-tourisme.be

Val de Lesse
Rue de Behogne, 5 – 5580 Rochefort
Tél. : 084 34 51 72
www.valdelesse.be

Vallée des eaux vives
Rue de la Falaise, 3 – 5660 Couvin
Tél. : 060 34 01 44
www.valleedeseauxvives.be

Ardenne namuroise
Rue Albert Raty, 83 – 5550 Vresse-sur-Semois
Tél. : 061 29 28 27
www.ardenne-namuroise.be

Remarqués pour vous

| Dominique **BADARD** et Michaël **MODOLO**

Quelques modèles de la nouvelle collection J&Joy

ÉCONOMIE De la théorie à la pratique...

Pierre Hamblenne, 23 ans, Bachelier en Management international et Administrateur de J & Joy

Peut-être le plus jeune entrepreneur de la Région wallonne puisque à 18 ans il crée, Hub2You et vend aux communes les détecteurs d'incendie devenus obligatoires dans les logements. Le capital amassé par cette vente lui permet de réaliser son rêve de jeunesse : créer sa propre entreprise de création de t-shirts et de polos.

Il se trouve un nom et un logo. In-joy est né d'un mélange de in et de enjoy. Le logo réalisé par un élève de la Haute école Albert Jacquart, se lit Jn-Joy. Dès lors la marque se traduit par J & Joy.

Pour la confection, il trouve une usine en Inde qui, par la signature d'une charte de respect de l'ILO* avec l'Union européenne, lui permet de bénéficier d'une taxe d'importation préférentielle dès l'arrivée de la marchandise en Europe.

Au départ, principalement masculine, la ligne J&Joy est créée maintenant, pour les jeunes gens et les enfants. Elle se veut «casual and luxury»et les tailles s'étalent de 2 ans à XXL. Désormais, parents et enfants peuvent porter les mêmes modèles.

J&Joy s'est taillée une belle réputation sur le marché belge. Elle vient de dépasser la centaine de points de vente un peu partout en Belgique et commence à s'exporter, notamment en Allemagne, Espagne, Pays-Bas, France et même en Suisse. Ces deux derniers pays ouvrent de grandes et belles perspectives à ce tout jeune entrepreneur..

SPORT

Maxime Richard : sur la rivière enchantée

Champion du monde de kayak, c'est pas banal. Rien à voir avec une descente de la Lesse entre amis, ici, on parle vitesse, sprint même ! Gros plan sur Maxime Richard, une perle rare.

«J'avais un rêve absolu quand j'étais gosse : être champion du monde en rivière. Aujourd'hui c'est fait ! C'est presque un soulagement après tant d'efforts.»

Chez les Richard, on mange et on rêve kayak toute la journée, c'est une religion de famille. *Si j'en suis là, c'est grâce à mon père. Il me soutient , m'entraîne et m'encourage en permanence,* assure Maxime (23 ans – 1m77 pour 71 kg) qui adule ce sport individuel pour lequel il faut être puissant tout en restant léger.

Ses journées sont aussi rythmées que ses coups de pagaye. *Je m'entraîne 30 à 35 h par semaine, c'est dur.* Technique, musculation et alimentation saine sont les clés du succès. En 2011, Maxime va se concentrer sur la course en ligne des championnats d'Europe et du monde en Hongrie avec comme point de mire, une consécration possible aux JO de Londres en 2012...

Technique, musculation et alimentation saine sont les clés du succès

3 QUESTIONS AU PAPA DE MAXIME, MARC RICHARD.

Chez les Richard, le kayak est inscrit dans les gênes.

«Complètement ! Mon père a été champion de Belgique. J'ai été repris en équipe nationale pendant 15 ans et Maxime est champion du monde. En 1979, je faisais partie des 4 Dinantais qui se partageaient les 4 places de l'équipe nationale belge pour aller aux championnats du monde !»

Quelle est la marge de progression de Maxime ?

«Techniquement et mentalement, il est au point. Physiquement, sa marge est encore intéressante en puissance et en force maximale.»

Quelle est la durée d'une carrière au plus haut niveau en canoë-kayak?

«La motivation est le moteur principal. Sans blessure grave, on peut être compétitif jusque 32 - 33 ans au plus haut niveau.»

Technique

- LA DESCENTE DE RIVIÈRE (SANS PORTE)
  - course longue: entre 3 et 7 km
  - sprint : de 500 à 800 m (en 2 manches et on additionne les temps). C'est la spécialité de Maxime
- LA COURSE EN LIGNE (SPORT OLYMPIQUE)
  Distances olympiques : 200 m et 1000 m en 9 couloirs

Infos-citoyens

UNE MINE D'INFOS SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'AGRICULTURE

L'AGRICULTURE, L'ENVIRONNEMENT ET LE MILIEU NATUREL VOUS INTÉRESSENT ? VOUS ÊTES ÉTUDIANT, ENSEIGNANT, CHERCHEUR… ? LA DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L'ENVIRONNEMENT (DGO3) DU SPW PROPOSE 3 CENTRES DE DOCUMENTATION À VOTRE DISPOSITION.

Agriculture et ruralité

Quoi ? 5000 ouvrages et 250 périodiques
Pour qui ? Enseignement secondaire, hautes écoles et universités
Comment ? Consultation et prêt gratuit
Où ? Chaussée de Louvain, 14 – 5000 Namur – (Tél. : 081 64 94 12 ou 58)
Quand ? en semaine de 9h30 à 12h et de 14 à 16h ou sur RV

Environnement et ressources naturelles

Quoi ? 8000 ouvrages et 200 périodiques
Pour qui ? étudiants, enseignants, fonctionnaires…
Comment ? Consultation et prêt gratuit
Où ? Avenue Prince de Liège, 15 – 5100 Jambes - Tél. : 081 33 51 08 ou 04
Quand ? en semaine de 9h30 à 12h et de 14 à 16h ou sur RV

Milieu naturel

Quoi ? 6 000 ouvrages scientifiques spécialisés, 130 périodiques
Pour qui ? Hautes écoles, universités, doctorants, scientifiques, chercheurs…
Comment ? Consultation uniquement sur place
Où ? Avenue Maréchal Juin, 23 – 5030 Gembloux – Tél. : 081 62 64 28
Quand ? en semaine de 9h30 à 12h et de 14 à 16h ou sur RV

VIOLENCES CONJUGALES : premier bilan pour le centre d'appel

Créée en novembre 2009, la ligne « Ecoute violences conjugales » a enregistré lors de sa première année d'existence près de 2 700 appels.
Le 0800 est une ligne d'écoute professionnelle et gratuite qui permet de clarifier sa situation personnelle et d'être orienté vers les meilleures ressources sociales ou juridiques possibles afin d'obtenir l'aide et la protection nécessaires. Elle offre aussi la possibilité à une personne au comportement violent de travailler sur elle-même pour éviter le passage à l'acte.
Il ne s'agit toutefois pas d'un numéro d'appel d'urgence.

A noter que de nouveaux projets destinés à lutter contre les violences conjugales sont à l'ordre du jour en 2011. Ainsi, le nombre de maison d'accueil pour les victimes de violence passera de 15 à 26 maisons agréées.

Quelques chiffres et constats

- *58 %* des appels concernent des situations de violence entre partenaires
- *95 %* émanent de femmes

AU-DELÀ DE NOS DIFFÉRENCES

L'AWIPH (Agence wallonne pour l'intégration de la Personne handicapée) a publié un nouveau catalogue jeunesse. Intitulé « Au-delà de nos différences », celui-ci reprend tous les livres de son centre de documentation destinés aux enfants et aux jeunes. Soit plus de 330 ouvrages (romans, documentaires, albums…) qui parlent du handicap, de la maladie et de la différence.
Ce catalogue peut être téléchargé sur Internet : www.awiph.be – rubrique « centre de documentation ». Il peut également être obtenu en version papier en s'adressant au 071 20 57 43-44 ou par mail : sdoc@awiph.be

SOLAIRE-THERMIQUE, DEUX MOTS EN OR

Moins consommer, économiser et protéger l'environnement grâce à l'énergie solaire, c'est une idée en or !

Avec la prime « Soltherm », la Région wallonne offre le moyen de bien s'équiper.

L'énergie solaire est inépuisable et moins polluante que les énergies fossiles. Pour placer un chauffe-eau solaire, un système de prime existe et se renforce pour 2011

La prime Soltherm :

- Chaque résident wallon y a droit (particulier et secteur tertiaire) ;
- Mise à disposition d'outils permettant de vérifier le niveau de performance du système installé ;
- Assistance gratuite (conseils, aides aux démarches) des « Guichets de l'Energie » pour les particuliers et de « Facilitateurs solaires grand système » pour le secteur tertiaire.

Avec le solaire-thermique, on économise de l'argent, on réduit la facture de gaz, de mazout, et d'électricité sans oublier les émissions de CO_2.

Dépêchez-vous de profiter pleinement du soleil en capturant son énergie !

> EN SAVOIR PLUS
http://energie.wallonie.be

DÉGRADATIONS SUR UNE VOIRIE RÉGIONALE OU SUR UNE AUTOROUTE. COMMENT SE FAIRE INDEMNISER ?

La neige tombée fin 2010 a laissé des traces profondes dans les revêtements des voiries régionales.

Si votre véhicule a subi des avaries dues aux dégradations des voiries endommagées par cette rude attaque, voici la procédure pour être indemniser.

- Faire constater les dégâts auprès d'un commissariat et demander le procès-verbal.
- Envoyer un dossier le plus complet possible. Il se composera du devis (ou de la facture des réparations), du procès-verbal établi par la police et d'un petit résumé des circonstances en notant la date, l'endroit, le sens de circulation et éventuellement le kilométrage de la chaussée.
- Prendre des photos de l'endroit litigieux peut s'avérer très utile. **Attention ! Ne pas mettre votre vie, ni celle d'autrui en danger !**
- Envoyer tout le dossier, accompagné d'une lettre, à la direction des routes concernée (Verviers, Liège, Namur, Charleroi, Mons, Brabant-Wallon et Luxembourg).
- Garder une copie complète du dossier.

La procédure est longue et peut varier de 6 à 18 mois.

Votre autocollant STOP-PUB n'est pas respecté ?

Attention ! Si vous continuez à recevoir de la pub « non-adressée » ou de la presse gratuite malgré la présence d'un autocollant qui l'interdit, c'est une infraction à la réglementation. On peut donc se plaindre à la commune de son domicile.

Si vous avez reçu des publicités adressées que vous ne souhaitez pas : elles ne sont pas visées par l'autocollant. Dans ce cas, contactez l'expéditeur et/ou inscrivez-vous sur la liste Robinson afin de ne plus les recevoir.

> EN SAVOIR PLUS
www.robinsonlist.be

HORIZONS EMPLOI

LE FOREM

Vous êtes à la recherche d'une information complète et pertinente sur le marché de l'emploi et la formation en Wallonie ? Connectez-vous sur « Horizons emploi », l'outil d'information sur le marché du travail mis en ligne par le Forem.

Cette plateforme propose une information détaillée sur :

- plus de 800 métiers : définition, activités de base et spécifiques du métier, conditions de travail…
- 34 secteurs d'activés chiffres-clés, analyses, métiers les plus demandés, offre d'emplois, associations sectorielles…
- les études et les formations : offre d'enseignement et de formation en Wallonie et à Bruxelles, débouchés, liste et coordonnées des établissements…

> EN SAVOIR PLUS
www.leforem.be
horizons emploi

Infos-entreprises

PRIX CAÏUS À LA CONFÉDÉRATION CONSTRUCTION WALLONNE

Chaque année, le concours des Caïus organisé par Prométhéa met en lumière les entreprises belges qui mettent leurs compétences au service du développement culturel et patrimonial Fin 2010, c'est la Confédération Construction wallonne qui a remporté le prix dans la catégorie «Patrimoine Région wallonne» pour son travail de restauration du mur d'enceinte du Château de Lavaux-Sainte-Anne.

L'action de la CCW ne s'est pas limitée à du simple sponsoring. En partenariat avec l'Institut du Patrimoine, l'IFAPME et le FOREM, la CCW a entrepris la stabilisation, le démontage et le remontage d'un tronçon d'une centaine de mètres du mur d'enceinte. Elle a mis en avant le savoir-faire des entreprises de construction, valorisé les ouvriers du secteur, renforcé la fierté de ceux-ci et présenté un bel exemple de restauration complète d'un joyau du patrimoine wallon.

© www.rpt.be - J.L. Remy

Campus technologique de Charleroi

3 millions € : tel est le montant que le Gouvernement wallon a décidé d'affecter au financement de l'Espace du Savoir dans le cadre du projet de développement du campus technologique de Charleroi. La construction du bâtiment qui abritera cet espace est situé sur l'aéropole de Charleroi.

Concrètement, cet outil pédagogique proposera une filière intégrée de formations technologiques pour un public de demandeurs d'emploi, de travailleurs, d'enseignants et d'étudiants de 16 à 65 ans.

STIMULATION ÉCONOMIQUE

Booster l'innovation au service de l'économie verte

En 2011, l'Agence de stimulation économique (ASE) développe un programme de sensibilisation aux évolutions et enjeux du développement durable. Cibles prioritaires : les étudiants de l'enseignement supérieur (futurs bacheliers, ingénieurs) dans les secteurs de la construction et du développement durables, leurs professeurs et les professionnels. Au programme : colloques, séminaires, événements, actions de sensibilisation et de vulgarisation des concepts d'innovation et de développement durables...

Seront notamment abordées des thématiques liées aux éco-matériaux/matériaux durables (et plus particulièrement la pierre wallonne), la performance énergétique des bâtiments, l'étanchéité à l'air, le passif, la basse énergie et les énergies renouvelables, la gestion des eaux et déchets, le rapprochement entre conception et mise en œuvre, l'éco-design... et des thématiques liées à l'accessibilité et l'adaptabilité des bâtiments aux personnes à mobilité réduite ou encore à la question des pollutions intérieures. Un programme réalisé en collaboration avec les secteurs concernés, les universités et hautes écoles, les clusters éco-construction et Cap 2020, le 6e Pôle de compétitivité ainsi que les Centres de compétence wallons.

Une BD pour stimuler l'esprit d'entreprise

« Antoine et Laura créent leur entreprise » est une bande dessinée racontant l'histoire de deux personnages qui créent leur entreprise. Avec des témoignages d'entrepreneurs wallons, cette BD raconte de manière ludique les différentes étapes nécessaires au lancement d'une société. Pour susciter auprès des jeunes l'envie de se lancer dans l'aventure entrepreunariale, elle fait l'objet d'une diffusion à tous les élèves de 3e secondaire.

Grâce au Programme wallon «Esprit d'Entreprendre», de nombreuses animations sont organisées dans les classes. Des formations et des outils pédagogiques sont aussi mis en œuvre pour accompagner les enseignants dans leur démarche de sensibilisation vers les jeunes.

> EN SAVOIR PLUS
www.as-e.be

Découvrir

PESTICIDES : CHANGEZ VOS HABITUDES

VOTRE JARDIN, VOTRE POTAGER, VOUS LES AIMEZ, VOUS LES DORLOTEZ. VOUS APPRÉCIEZ AUSSI QU'ILS SOIENT PROPRES, EXEMPTS DE MAUVAISES HERBES, DE PUCERONS OU DE LIMACES. PEUT-ÊTRE AVEZ-VOUS UN PEU TROP VITE RECOURS AUX PESTICIDES POUR VOUS EN DÉBARRASSER ? SACHEZ QUE CES PRODUITS PRÉSENTENT DE NOMBREUX DANGERS POUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT. SACHEZ SURTOUT QU'ILS NE SONT PAS INCONTOURNABLES ! DES MOYENS ALTERNATIFS EFFICACES EXISTENT.

Du 20 au 30 mars, la Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement du SPW réédite l'expérience de **la Semaine sans Pesticides**. Durant cette période, partout en Wallonie, des hommes et des femmes vont se mobiliser pour débattre d'un avenir sans pesticides.

Le principe est simple : proposer une série d'activités réunissant non seulement les acteurs qui ont des informations et des bonnes pratiques à partager (jardinier, agriculteur, centre horticole...) mais aussi les participants (simples citoyens ou public plus averti).

Initiée en France, la Semaine sans Pesticides se déroule également aux Pays-Bas, en Italie et dans d'autres pays européens. Chez nous, la DGARNE a confié la coordination de cette manifestation à Adalia, asbl qui vise, par ses campagnes de sensibilisation, à réduire l'utilisation des pesticides dans les jardins, les espaces verts et sur les voiries.

> EN SAVOIR PLUS

Pour connaître le programme de la Semaine sans Pesticides :
Numéro vert : 0800 1 1901
www.semainesanspesticides.be

Les experts à Arlon

Jusqu'au 3 avril, le Département du Patrimoine du SPW propose l'exposition **«Les experts à Arlon : autopsie d'un vicus»** au Grand Curtius de Liège. Cette manifestation est le fruit de recherches menées pendant 7 ans dans le vicus gallo-romain de la cité gaumaise. Elle est conçue à la manière d'une enquête policière : les éléments exhumés (bois, métal, cuir, céramique, verre, pierre) se révèlent comme autant d'indices sur la vie des Gallo-Romains à Orolaunum Vicus (nom d'Arlon à l'époque). Son originalité : l'enseignement tiré de l'intervention de spécialistes très pointus (céramologues, dendrochronologues, archéozoologues...).

Grand Curtius de Liège
Quai de Maestricht, 13
et En Féronstrée, 136 – 4000 Liège
www.grandcurtiusliege.be
Tél. : 04 221 68 17

1911-2011 : Charleroi au passé, au présent et au futur

Il y a un siècle, Charleroi, cité florissante à l'avant-garde de la révolution industrielle, inaugurait, en avril, l'expo internationale qui, durant plusieurs mois, allait mettre en avant ses atouts économiques, artistiques et culturels.

En 2011, les temps ont bien changé et Charleroi entend bien laisser de côté morosité et nostalgie pour célébrer avec optimisme et confiance en l'avenir le centenaire de cet événement. En collaboration avec le monde culturel, économique et industriel carolo, la Ville organisera d'avril à novembre une série de manifestations labellisées «Charleroi 1911-2011». Plus qu'une rétrospective de 100 ans d'histoire d'une ville, il s'agira d'une mise en perspective de Charleroi en 2011. Au programme : expositions thématiques, résidences d'artistes, réalisation de documentaires 3D reconstituant les pavillons de l'expo de 1911, colloques, forums, salons, animations, ateliers, spectacles, concerts...

Coup d'envoi des festivités : le 29 avril sur l'esplanade de l'Université du Travail avec «Che viva le città», spectacle «à décrocher la lune» !

> EN SAVOIR PLUS
www.charleroi1911-2011.be

Découvrir

PREMIÈRE ÉDITION DU PRINTEMPS DE LA MOBILITÉ

LES TRAJETS DOMICILE-ÉCOLE REPRÉSENTENT 30% DES DÉPLACEMENTS QUOTIDIENS ET 60% DE CEUX-CI SE FONT EN VOITURE… C'EST DIRE SI LA MOBILITÉ SCOLAIRE EST UN ENJEU CRUCIAL DANS NOTRE SOCIÉTÉ !

Pour sensibiliser les plus jeunes et leur permettre d'agir sur leurs propres déplacements, la Wallonie organise du 9 au 13 mai 2011 la première édition du **Printemps de la Mobilité** soit une semaine de la mobilité à destination des écoles.

Suite à un appel à candidature lancé en septembre 2010, 29 communes ont été sélectionnées pour mettre en œuvre des projets concrets dans leurs établissements scolaires. Conçus par des associations actives dans le domaine de la mobilité, **5 projets « clé sur porte »** ont été développés :

«L'école au bout des pieds» : mise en place d'itinéraires piétons adaptés et sécurisés.

«Construire son REVe» : (Réseau des Écoliers à Vélo) : réalisation, par une classe ou un groupe d'élèves, d'un réseau d'itinéraires conseillés pour rejoindre l'école en toute sécurité.

«Échange de Mobilité» : programme d'échange de 5 jours entre deux écoles de communes différentes. Le déplacement d'une implantation à l'autre se fait à vélo.

«Génération Tandem Scolaire» : projet qui permet à un enfant de 5 ou 6e primaire ou de 1ère et 2e secondaire de faire l'expérience du vélo sur le chemin de l'école accompagné par un jeune de la fin du secondaire.

«Schoolpool» : version adaptée du logiciel actuel de covoiturage qui permet aux élèves et parents d'élèves de s'inscrire, via Internet, dans une banque de données spécifique à l'école.

Les communes participantes sont Andenne, Antoing, Ath, Bernissart, Braine-le-Comte, Chaudfontaine, Charleroi, Comblain-au-Pont, Court-Saint-Etienne, Fosses-la-Ville, Hamois, Hannut, Hélécine, Héron, Huy, La Louvière, Mons, Namur, Ohey, Peruwelz, Pont-à-Celles, Quaregnon, Rixensart, Seraing, Tellin, Thuin, Tinlot, Tournai et Wanze.

La description des projets «clé sur porte» ainsi que la liste complète des projets menés dans ces communes avec les noms des écoles impliquées est disponible sur **http://printemps.mobilite.wallonie.be**.

Produits wallons : nouvelles reconnaissances européennes

Appellation officielle octroyée par l'Union européenne, l'**Indication géographique protégée (IGP)** est attribuée à des produits pour lesquels il existe un lien géographique au moins à l'un des stades de la production, préparation ou transformation. Jusqu'il y a peu, seuls le Jambon d'Ardenne et le Pâté gaumais bénéficiaient de cette reconnaissance.
Fin 2010, 11 nouveaux produits wallons sont venus s'ajouter à ces deux spécialités. 4 sont des salaisons : le Saucisson d'Ardenne, le Petit Saucisson d'Ardenne, le Collier d'Ardenne et la Pipe d'Ardenne. Les 7 autres sont des fromages de type «boulette»: celle de Nivelles (Bètchéye), de Beaumont (Cassette), de Surice, de Romedenne, de Falaën, de Namur (Crau Stofé) et de Huy.

> EN SAVOIR PLUS
www.apaqw.be
rubrique produits de qualité identifiée

La Maison de Monsieur Sax

Dinant, ville natale de l'inventeur du saxophone, c'est un fait connu de tous.
Depuis de nombreuses années déjà, Adolphe Sax fait rimer culture et tourisme au pays de la couque, le logo de la ville étant d'ailleurs celui d'un saxophone stylisé.

Néanmoins, il manquait à la cité mosane un lieu permettant aux touristes d'en savoir plus sur notre illustre inventeur. C'est désormais chose faite. Grâce au soutien financier du Commissariat général au Tourisme (CGT), **la ville de Dinant a transformé la maison natale de Sax en un centre d'interprétation de sa vie et de son œuvre.**

Centre d'interprétation et non musée. Pas de pièces de valeur inestimable mais un parcours scénographique et ludique sur quelques airs de jazz qui permet d'appréhender ce que fut le génie de cet homme dont le travail ne se limitât pas à l'invention du saxo.

Rue Adolphe Sax, 37 à Dinant
Accessible librement en journée

Coin web & lecture

I Nicolas **YERNAUX** et Sylviane **MAHAUT**

UNE SÉLECTION DE PUBLICATIONS ÉDITÉES PAR LES INSTITUTIONS RÉGIONALES WALLONNES

→ Pour toute commande :
0800 11 901

Des mains, des gestes, des regards, des compétences et une passion communes. Voici une belle complicité pour une belle renaissance !

LES GESTES DU PATRIMOINE. HOMMES ET FEMMES DE MÉTIER EN WALLONIE

Commentés et fixés par l'objectif de Guy Focant, photographe au Service public de Wallonie
Edition : IPW
296 pages
Prix : 30 €

De tiges en chavées, le plateau condrusien ondule et nous charme !
Ce 3e tome de l'Atlas des Paysages de Wallonie nous propose une approche intelligente et une appropriation raisonnée du paysage rural et péri-urbain.
Pour les amoureux de nos belles régions !

LE PLATEAU CONDRUSIEN

Par E. Casteau, C. Neuray, M. Nielsen, T. Pons, V. Vanderheyden, C. Van der Kaa, C. De Witte
Ed. : CPDT
288 pages
Prix : 18 €

«Un projet grandiose. Namur transformée.» Une histoire locale du début du XXe siècle à revivre sous la plume richement documentée de Raymond Balau, architecte urbaniste.

Des débats du passé mis en lumière pour une vision éclairée des enjeux urbanistiques d'aujourd'hui !

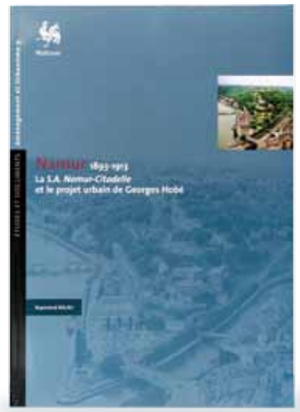

NAMUR 1893-1913. LA S.A. NAMUR-CITADELLE ET LE PROJET URBAIN DE GEORGES HOBÉ

Edition : SPW – DGO4
Collection : Etudes et documents / Aménagement et Urbanisme 9
159 pages
Prix : 17 €

LE MEILLEUR DU WEB CITOYEN

→ ***WWW.SAVEURSPAYSANNES.BE*** *OU COMMENT METTRE LES PRODUCTEURS EN CONTACT DIRECT AVEC LES CONSOMMATEURS !*

Découvrez le site de cette asbl qui vise à promouvoir les circuits courts avec la volonté de mettre les producteurs en réseau et en rapport direct avec les consommateurs, les artisans et les restaurateurs. Ce site vous propose ainsi toute une série de bons plans dans votre région : vente directe, magasins à la ferme, vente en foires ou marchés, porte à porte, halles de distribution, paniers de produits frais, distributeurs de lait crû, vente par Internet, etc.

→ ***WWW.RES.BE*** *OU COMMENT 5 000 PME BELGES ONT FAIT 36 MILLIONS €RES DE CHIFFRES D'AFFAIRES SUPPLÉMENTAIRES !*

RES est une monnaie - une monnaie complémentaire-, l'EuroRES, dont la valeur est identique à celle de l'euro. Cette monnaie est uniquement valable dans le réseau de commerçants RES locaux. Un compte RES peut être ouvert aussi bien par un commerçant que par un particulier. Le but de l'organisation RES est d'apporter un soutien supplémentaire aux commerçants locaux, à l'économie locale. Grâce à ce nouveau réseau, une entreprise est en effet assurée de générer un chiffre d'affaires supplémentaire. Découvrez les commerçants RES de votre région et bien d'autres infos sur le site www.res.be.

→ ***WWW.FACEBOOK.COM/FOREM*** *OU COMMENT TROUVER DU BOULOT GRÂCE À FACEBOOK !*

Envie de recevoir quotidiennement sur votre «mur»des informations en lien avec la recherche d'emploi ? Rejoignez la page facebook du FOREM ! Annonces d'événements, infos sur les formations, astuces pour la recherche d'emploi, recrutements : les publications sont variées et collent à l'actualité. En outre, vous pourrez compter sur Virginie et Sébastien, les «community managers»du Forem qui répondent à toutes vos questions.

> D'AUTRES BONS PLANS ?
www.facebook.com/lawallonie

Recette : Gauloise de Bresse

POURSUITE DE NOTRE TOUR DES MEILLEURES CUISINES DE WALLONIE EN COMPAGNIE, CETTE FOIS-CI, DE JEAN-BAPTISTE THOMAES, CHEF 2 ÉTOILES DU CHÂTEAU DU MYLORD À ELLEZELLES, AU CŒUR DU PAYS DES COLLINES. ATTENTION ! IL Y A DU DÉFI DANS L'AIR !

Gauloise de Bresse de la ferme Bruyère farcie à la truffe, crème de pruneaux à l'armagnac, légumes oubliés, jus à la tapenade de truffe

Pour 4 à 6 personnes
Prix : tout dépend de la volaille (de 3 à 15 €/kg)
Temps de préparation : 2 h
Difficulté maximale :

INGRÉDIENTS

1 Poularde +/- 2,5 à 3 kg

Farce de volaille
- 250 g chair de cuisses
- 2 blancs d'œuf
- 150 g crème
- 10 g truffes
- QS muscade
- 5 g gelburger (facultatif)

Sauce
- ½ l fonds de veau
- ½ l fonds brun de volaille
- 1 dl Porto
- 1 dl jus de truffes
- 10 g tapenade de truffes
- Échalote et carotte
- QS de beurre, sel, poivre, huile d'olive

Garniture
- Panais
- Trompette de la mort
- Rutabaga
- Salsifis
- Racine de cerfeuil
- Racine de persil
- Choux de Bruxelles
- + ingrédients pour une crème de pruneaux à l'Armagnac (dont pruneaux séchés sans noyaux)

PRÉPARATION

Volaille

1. Démonter les cuisses de la volaille. Faire une farce **mousseline** de volaille avec la chair des cuisses désossées et incorporer de la truffe hachée. Vérifier l'assaisonnement. Réserver au frais.
2. Colorer rapidement à l'huile d'olive les poitrines sur la carcasse pour les raidir.
3. Lever les filets, les ouvrir en portefeuille et les farcir avec la farce truffée. «Coller»les chairs des filets (avec du «**gelburger**»), les rouler dans un film alimentaire en préservant la forme des filets.
4. Cuire les filets «emballés»sous film alimentaire dans une eau légèrement frémissante pendant environ 40 minutes.*
5. Retirer les filets du film et terminer la cuisson lentement dans une poêle avec du beurre frais. Vérifier l'assaisonnement en sel et poivre.
6. Trancher et servir sur assiette bien chaude.

Sauce

1. Faire suer une **mirepoix** de carottes et échalotes.
2. Flamber au Porto.
3. Mouiller au fonds brun de veau et **fonds brun de volaille**.
4. Réduire et à consistance passer au chinois mousseline.
5. Rectifier l'assaisonnement et incorporer un trait de Porto, un trait de jus de truffes, de la tapenade de truffes et monter la sauce au beurre.

Garniture : légumes oubliés
(suivant les produits de marché)

1. «Points»de purée de panais et trompettes de la mort : réalisée avec une poêlée de trompettes à l'échalote et mixer avec du panais cuit à la crème
2. Trait de purée de racine de persil
3. Salsifis noir en tronçons
4. Grosse rondelle de rutabaga confit
5. Racine de cerfeuil et racine de persil braisés et confits
6. Éffeuillé de choux de Bruxelles blanchi
7. Crème de pruneaux à l'Armagnac : cuire des pruneaux séchés sans noyaux au fonds blanc de volaille. Égoutter et mixer. Prélever 300 gr de cette purée avec 100 gr d'Armagnac, 100 g de fonds blanc de volaille, 3,2 g d'Agar-Agar, 1,9 g de **Gellan**, 1 feuille de gélatine. Porter à ébullition, débarrasser dans une plaque et laisser prendre au frigo. Mixer au cutter et dresser au biberon.
8. Chips de salsifis

ASTUCE : Le Chef Thomaes cuit pour sa part ses filets emballés au four vapeur à 75°c pendant 15 min. Rafraîchis à l'eau glacée et réserve au frais jusqu'à l'envoi.
Tire sous vide les filets ôtés du film alimentaire dans des sachets cuisson.
Et les cuit à basse température au Röner à 63° c pendant 20 minutes.

+ D'ASTUCES ?
Retrouvez-nous sur facebook.com/lawallonie

Le produit

LA GAULOISE DE BRESSE … DU PAYS DES COLLINES

Comme on ne peut plus chaponner (châtrer un jeune coq) en Belgique, le Chef Thomaes travaille avec Sandrine Bruyère, une éleveuse du Pays des Collines, qui lui élève une race assez rustique de volaille, la Gauloise de Bresse.

"Questionnaire de Proust de la gastronomie" du Chef Thomaes

En tant que Chef, pour un repas idéal, que proposeriez-vous en entrée?
Une préparation de Saint-Jacques
En plat? *Une selle d'agneau rôtie*
3 fromages? *Un Stilton, une Fourmes d'Ambert et un Époisses*
En dessert? *Un chariot de desserts*
Votre viande préférée? *Le bœuf*
Votre poisson? *Le turbot*
Le légume? *L'asperge (noble et court dans la saison)*
Le fruit? *Les fraises*
Votre épice? *Sel/poivre, car c'est la base. Ça assaisonne sans dénaturer le produit.*
La friandise? *Le chocolat*
Votre boisson? *Une pils*
Quel est le plat que vous avez le plus cuisiné? *Le homard*
A l'inverse, qu'aimeriez-vous explorer?
Les nouveaux produits de la Mer comme les lagues du Japon ou certains coquillages
Ce que vous ne servirez sans doute jamais?
Des rognons ou de la cervelle
Le Chef que vous avez pour modèle?
Pour la réussite en terme d'image : Alain Ducasse. Pour la cuisine : Alain Chapel

EN SAVOIR PLUS

www.mylord.be

Lexique

- **Mousseline :** Viande (volaille) hachée qui doit être très froide à laquelle on incorpore un œuf et de la crème bien froide. Saler, poivrer. Pour une farce, elle doit être lisse, souple et légère.
- **Gelburger :** «Colle» végétale supportant toutes les températures.
- **Mirepoix :** Ensemble de légumes coupés en dés ou émincés grossièrement.
- **Fonds brun de volaille :** fonds de volaille traité comme pour un fonds brun de veau : coloration des carcasses, mirepoix de légumes, concentré de tomates.
- **Gellan :** Gélifiant sous forme de poudre raffinée permettant d'obtenir un gel ferme avec une découpe nette pouvant supporter une température allant jusqu'à 90°C.

Jeu-concours

en partenariat avec «Accueil-champêtre»

À GAGNER

1ER PRIX :
- chèque cadeau de 350 € pour un séjour en gîtes et chambres d'hôtes
- 2x 100 € pour un repas dans un resto à la ferme
- 50 € pour des achats de produits fermiers

2ÈME PRIX :
- chèque cadeau de 200 € pour un séjour en gîtes et chambres d'hôtes
- 100 € pour un repas dans un restaurant à la ferme

3ÈME PRIX :
- chèque cadeau de 100 € pour un séjour en chambre d'hôtes.

1. Le tourisme représente quel pourcentage de notre roduit intérieur brut (PIB)?
A. 1 %
B. 5 %
C. 10 %

2. Quel sigle est repris pour le classement des chambres d'hôtes?
A. Des épis
B. Des étoiles
C. Des clés

3. De quelle région est originaire le Chef Thomaes, invité de notre rubrique «recette»?
A. La Haute-Lesse
B. Le Pays de Herve
C. Le Pays des Collines

4. Question subsidiaire
Combien de personnes auront participé au concours le 15 avril prochain ?

Comment participer ?

Avant le 15 avril 2011, répondez aux 3 questions ainsi qu'à la question subsidiaire et envoyez sur une carte postale vos réponses à :

«VIVRE LA WALLONIE»
Place Joséphine-Charlotte, 2
5100 Jambes

Vous pouvez également participer par Internet à l'adresse suivante :

www.wallonie.be/vivre-la-wallonie

ATTENTION :
- une seule participation par famille (personnes vivant sous le même toit).
- une seule participation par jour.

Bonne chance !

Félicitations aux gagnants du précédent numéro ! Concours «Voyage extraordinaire de Samy»

Anne STORDEUR de Faimes remporte un ensemble 3D comprenant une télévision plasma 3D full HD, un tecteur DVD blu-ray et 3 paires de lunettes 3D.

Christel MASSART de Verviers - Aline PHALEMPIN de Herseaux - Julien DESSARD de Beaufays - Micheline SCHOUKENS de Woluwé Saint Pierre - Lutgarde SEGAERT de Nivelles - Jeanine SEGAERT de Lillois - Xavier LESPAGNE de la Louvière - Danny PEETERS de Schaerbeek - Bernadette CONRADT de Faimes - André STEEMAN de Estinnes-au-Mont, remportent un DVD «Le voyage extraordinaire de Samy».

Agenda

C'EST LE PRINTEMPS

… des Sciences
Du 23 mars au 3 avril,
Partout en Communauté française.
Pour cette 11e édition, dans le cadre de l'Année internationale de la Chimie , les organisateurs ont décidé de mettre les matériaux à l'honneur… pour un Printemps des Sciences riche… en matière ! Expositions, expériences, ateliers, jeux, conférences… le programme complet des activités pour chaque région est disponible sur :
www.printempsdessciences.be

…des musées
Les 14 et 15 mai
Wallonie et Bruxelles
65 musées de Bruxelles et de Wallonie ouvrent leurs portes pour proposer des activités spécialement conçues pour cette occasion. Thème de cette 10e édition : les 4 éléments.
Pour les amateurs de sensations nocturnes, la Nuit des Musées se tiendra le samedi dès 17h. Le programme détaillé peut être consulté à partir de la mi-avril sur : **www. printempsdesmusees.cfwb.be**
Tél. : 0800 20 000

SPORT

Cyclisme
➤ **Flèche wallonne**
20 avril
➤ **Liège-Bastogne-Liège**
24 avril

VTT
➤ **Festival Moutain Bike d'Houffalize**
Du 29 avril au 1er mai
1ère édition de cette manifestation qui reprend l'ensemble des disciplines de ce sport : cross-country, descente, 4X, enduro, trial et freestyle.'
Info : **www.houffalize-mtb.be**
Tél. : 087 37 69 89

FESTIVALS

Les Aralunaires
➤ **Du 23 avril au 1er mai**
Arlon
Festival urbain d'Arlon. Musiques de tous les genres, pour tous les âges et tous les goûts.
Infos : **www.aralunaires.be**
Tél. : 063 45 60 84

Festival international du Rire de Rochefort
➤ **Du 18 mai au 15 juin**
Rochefort
Le célèbre Festival du Rire fête ses 30 ans avec une pléiade d'humoristes : Pierre Palmade, Anne Roumanoff, Patrick Sébastien, Virginie Hocq, Roland Magdane, la troupe de Sois belge et tais-toi !… et bien d'autres agitateurs de zygomatiques.
Infos et réservations : **www.festival-du-rire.be**
Tél. : 084 22 37 57 (de 11 à 16 h)

Namur en Mai
➤ **Du 2 au 5 juin**
Namur
Festival des arts forains dans le centre-ville de la capitale wallonne.
Infos : **www.artsforains.be**
Tél. : 084 22 37 57 (de 11 à 16 h)

Festival des Arts du Pont d'Oye
➤ **Du 1er au 5 juin**
Château du Pont d'Oye d'Habay-la-Neuve
Théâtre, musique, cinéma, expositions, danse. Thème de la 4e édition : Lire et délire sous le regard d'Arthur Rimbaud.
Infos : **www.festivalpontdoye.com**
Tél. : 063 42 41 07

FOLKLORE

Encore de belles manifestations de traditions et de ferveur populaire prévues ce printemps

Laetare de Tillf
➤ **3 avril**

Laetare de Stavelot et ses Blancs Moussis
➤ **du 2 au 4 avril**

Cavalcade de Herve
➤ **du 22 au 25 avril**

Fête du Maitrank à Arlon
➤ **21 et 22 mai**

EXPOSITIONS

De fonte et d'acier : histoires vécues
➤ **Jusqu'au 15 avril**
Maison de la Métallurgie et de l'Industrie de Liège
Boulevard Poincaré, 17 – 4020 Liège
Informations et orientation sur l'enseignement secondaire, supérieur, la formation et l'emploi.
Infos : **www.etudes-profession.be**

Agricolae. Ferme gallo-romaine, ferme d'aujourd'hui
➤ **Jusqu'au 30 juin**
Espace Gallo-Romain
Rue de Nazareth, 2 – 7800 Ath
Comment vivait un fermier il y a 2000 ans ? La ferme d'aujourd'hui doit-elle encore quelque chose à la villa gallo-romaine ? Visites et animations à destination du public scolaire.
Infos : **www.ath.be/egr**
Tél. : 068 26 92 33

À VOIR

Sur la piste de l'Europe
➤ **7 et 8 mai**
Week-end portes-ouvertes dans toute la Wallonie et à Bruxelles. Découvrez des sites touristiques et/ou culturels financés par l'Union européenne et les autorités publiques.
Infos dès le 15 avril : **www.wallonie.be**
Tél. : 0800 1 1901

Fête du Livre de Redu
➤ **Du 23 au 25 avril**
Depuis 25 ans, Redu, village du livre, se transforme en piétonnier géant durant le week-end de Pâques. Exposants professionnels et bouquinistes permanents.
Info : **www.haute-lesse-tourisme.be**
Tél. : 061 65 66 99

Quinzaine de l'eau
➤ **Du 16 au 30 mars**
En 2011, les traditionnelles Journées wallonnes de l'Eau se transforment en ***Quinzaine wallonne de l'Eau****. Celle-ci se déroulera* ***du 16 au 31 mars*** *avec des activités gratuites tout public et pour les écoles.*
Ces journées sont composées de visites et d'animations diverses sur l'écosystème de la rivière, l'importance de l'eau pour les hommes et la nature, les utilisations qu'on en fait, l'épuration… Un événement réalisé à l'initiative de la Wallonie, en collaboration avec les Contrats de Rivières et AQUAWAL.
Infos : **www.quinzainedeleau.be**
Tél. : 0800 1 1901

Wallonie Week-end Bienvenue
➤ **26 et 27 mars :**
Gerpinnes, Durbuy, Habay, Floreffe/Fosses-la-Ville
➤ **16 et 17 avril :**
Ellezelles, Ottignies-LLN, Jalhay, Sainte-Ode/Tenneville/Bertogne
➤ **14 et 15 mai : Sivry-Rance, Fléron, Chaumont-Gistoux, Vaux-sur-Sûre, Plombières**
Nouvelle saison pour les désormais traditionnels week-end de découvertes de nos communes, de leurs habitants et de leur savoir-faire.
Infos : **www.walloniebienvenue.be**

La ville s'éveille au chant du coq
➤ **Ath : du 29 avril au 1er mai**
➤ **Liège : 29 mai**
A nouveau, en 2011, veaux, vaches, cochons et basse-cour s'invitent au cœur de nos villes Un programme concocté par l'APAQ-W, la Fédération des Jeunes Agriculteurs et Accueil Champêtre en Wallonie pour offrir à tous l'occasion de découvrir l'agriculture d'aujourd'hui et d'apprendre à mieux connaître en direct le métier des agriculteurs.
Infos : **www.lavilleauchantducoq.be**
Tél. : 081 33 17 00

FOIRES & SALONS

Salon SIEP
➤ **Du 17 au 19 mars**
Halles des Foires de Liège
Informations et orientation sur l'enseignement secondaire, supérieur, la formation et l'emploi.
Infos : **www.etudes-profession.be**

Bois et Habitat
➤ **Du 25 au 28 mars**
Namur Expo
Le bois dans ses diverses déclinaisons : construction, rénovation, aménagements intérieurs et extérieurs, design…
Infos : **www.bois-habitat.be**

Hortidécouvertes
➤ **17 avril**
Partout en Wallonie des horticulteurs et des pépiniéristes vous font découvrir leur métier et leurs secrets professionnels : démonstrations de semis, bouturage, greffage, rempotage, taille d'arbres et arbustes,…
Info : **www.hortidecouvertes.be**
Tél. : 081 62 73 10